L'ARAF
LES RETRAITÉS DU GROUPE AIR FRANCE

PRÉSENCE

DES ACTIFS ET RETRAITÉS D'AIR FRANCE

n°195 | Janvier 2019 | 8 €

- Grand âge et autonomie… Où en est-on?
- L'A350 en approche
- Internet pratique

Le mot de la présidente d'Air France-KLM

Anne-Marie Couderc,
Présidente d'Air France-KLM

Chers membres de l'Association des Retraités d'Air France, chers amis,
Je suis heureuse et très honorée de m'adresser à vous pour la première fois par l'intermédiaire de votre revue **PRÉSENCE**.

Je sais que vous suivez avec attention l'actualité de la compagnie. Je ne reviendrai donc pas sur les difficultés rencontrées par Air France en 2018. Vous les connaissez. Nous avons vécu un conflit social exceptionnel par son intensité, très pénalisant pour nos clients, nos personnels et notre réputation. Le bilan financier de cette grève a été lourd, de l'ordre de 335 millions d'euros.

Afin de remobiliser les énergies après cette crise, le conseil d'administration du Groupe m'a nommée à sa présidence en me confiant la mission d'identifier le meilleur candidat pour la réussite d'Air France-KLM.

Ben Smith a pris ses fonctions le 14 août 2018 en tant que directeur général du groupe. C'est un spécialiste reconnu du transport aérien. Sa connaissance du secteur, son sens du client et son énergie lui permettront de définir une stratégie claire, ambitieuse et motivante. C'est aussi un homme de terrain et de dialogue, et la signature récente d'un accord important avec les partenaires sociaux nous ouvre de nouvelles perspectives.

Nous fêtons cette année les 85 ans d'Air France. À l'occasion de cet anniversaire, j'ai souhaité que l'hippocampe soit placé au cœur de notre siège social à Roissy. Dorénavant, vos collègues passent chaque jour devant l'élégant cheval ailé qui orna jadis, comme enseigne commerciale, notre agence de Casablanca. Ce symbole nous rassemble autour de l'esprit pionnier de nos prédécesseurs, qui ont triomphé de tant d'obstacles. Je pense aussi à l'engagement, au sens de l'initiative et à la passion qui furent les vôtres et qui animent les hommes et les femmes d'Air France aujourd'hui.

Notre longue histoire nous donne une responsabilité vis-à-vis de l'avenir. Nous portons les valeurs d'une marque exceptionnelle et forts de nos atouts, nous pouvons aborder cet avenir avec confiance. Pour 2019, je vous exprime, chers membres de l'ARAF, tous mes vœux de santé, de réussite et de bonheur, pour vous-mêmes et vos proches.

Anne-Marie Couderc
Présidente d'Air France-KLM

Sommaire

Éditorial
- Le mot de la présidente d'Air France-KLM
- Les vœux du président de l'ARAF 2

ARAF 4
- Journée des délégués régionaux de l'ARAF
- Vous êtes toutes et tous les bienvenus à l'ARAF 6
- Grand prix PRÉSENCE 2018 6

Retraite 7
- Grand âge et autonomie… Où en est-on ?
- Rapprochement de la CRPN et du régime universel 8
- Retraite PS - La gestion des pensions CRAF 9

Mutuelle 10
- L'avenir de la mutuelle Air France
- Faciliter vos démarches en ligne 11

Santé 12
- Le ski et les seniors

Aéronautique 13
- Solid'Air : renforts escale
- A350-900 en approche 14
- Air France actualités 16

Histoire 17
- Le F-BBBE, serviteur des Comores
- Fêtes aériennes de la Belle Époque 1909-1914 20

Culture et loisirs 22
- J'étais enfant à Montaudran
- Mots croisés aériens, par Jihème 23
- Bibliographie 24
- Chronique aéronautique 25

Voyages 26
- Voyages et sorties se multiplient… / Les Pays baltes

Pratique 28
- Internet pratique

Régions 29
- Journées régionales et départementales

Carnet 34

Courrier des lecteurs 36

Adresses utiles de l'ARAF

© Dave Bredeson / Dreamstime

PRÉSENCE
DES ACTIFS ET RETRAITÉS
D'AIR FRANCE
Revue trimestrielle

Directeur de la publication : Harry MARNE
Rédacteur en chef : Brice MEYER-HEINE
Rédacteur en chef adjoint : Annie BRESSANGE
Responsable publicité : Jean CRUZEL
Assistante : Marie-Thérèse CHEVROT
Comité de rédaction : Jean CRUZEL, Sylvain DENIS, Jacqueline DRUET, Harry MARNE, Jean MAURIÈS, Isabelle de PONSAY, Henri MILLOT, Bernard POURCHET, Christiane TARANOFF et Jean WIEVIORKA

Abonnement
Non-adhérent ARAF : 28 €
Adhérent ARAF : 14 €

Prix du numéro : 8 €

N° de commission paritaire : 1009 G 85069
Dépôt légal : n°35878 | ISSN 0397 - 1783

Mise en page | Impression
Ouaf ! Ouaf ! Le marchand de couleurs
Tél. : 0140 930 302
Imprimé en France
Ce numéro a été tiré à 12 700 exemplaires.

Adresse-contact
30, avenue Léon Gaumont - 75020 Paris
Tél. : 01 56 93 17 70
araf@araf.info | www.araf.info

© Collection Gérard Collot

La reproduction des articles composant cette revue est interdite sans autorisation préalable. Les articles de cette revue n'engagent que leurs auteurs.

Les vœux du président de l'ARAF

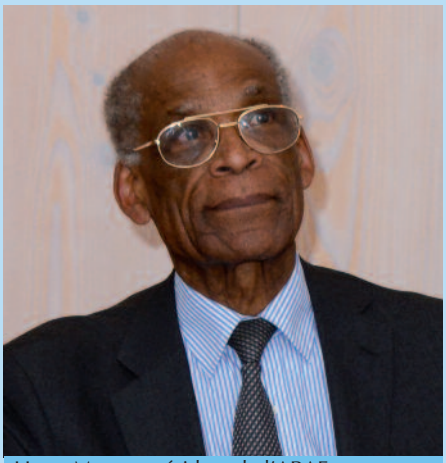
Harry Marne, président de l'ARAF

La présidente d'Air France-KLM vous adresse dans ce numéro de **PRÉSENCE**, ses vœux pour l'année 2019; au mois de janvier nous rencontrerons madame Anne-Marie Couderc pour lui présenter notre association.

À l'aube de cette nouvelle année, je voudrais également présenter mes vœux à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles et vous souhaiter une année 2019 heureuse et sereine.

L'Amicale Air France a été dissoute le 22 octobre 2018, nous accueillerons avec joie tous ceux qui souhaitent garder un lien avec la compagnie et leurs anciens collègues.
Je compte sur vous, adhérents à la fois de l'Amicale et de l'ARAF, pour inviter vos amis à nous rejoindre.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris, le 3 octobre dernier, le décès de notre ami Étienne Couteaux, administrateur de l'ARAF depuis 1992 et administrateur de la CRAF.
Homme d'action et de cœur, il était la mémoire de notre association, il va beaucoup nous manquer.
L'ARAF a terminé l'année par la traditionnelle réunion de ses délégués régionaux, le 28 novembre à Gaumont ; ce fut l'occasion pour chacun de faire le point sur les activités et projets de sa région et de ses départements. Le coordonnateur des régions, Jean Wieviorka, vous résume cette journée dans les pages de ce numéro.

En plus de nos actions récurrentes de recrutement, nous avons cette année lancé une opération de parrainage dont les résultats sont encourageants puisque 65 parrains nous ont présenté 103 filleuls ; nous renouvellerons cette opération en 2019.
Notre revue **PRÉSENCE** et notre site vous tiennent informés de toutes les actualités du groupe Air France et de celles de l'ARAF. Je vous invite à consulter notre site régulièrement, mis à jour en temps réel, il est une mine d'informations !
Je vous rappelle que vous trouverez dans votre Espace adhérent les archives de notre revue sur dix ans !

En 2019, l'ARAF va se doter d'un nouveau système informatique, qui va nous permettre de faciliter et mieux gérer notre communication.

Enfin le nombre d'adhérents étant cette année en baisse, notre premier objectif sera de rechercher de nouveaux adhérents, vous pouvez nous aider, dites à vos amis de nous contacter : l'ARAF prolonge le lien avec Air France et les collègues. Elle informe mais elle assure également la protection et les intérêts des retraités en les représentant à la MNPAF, à la FNAR (Fédération Nationale des Associations de Retraités) et AGE (plateforme européenne des personnes âgées).

Bonne et heureuse année 2019,

Harry Marne
Président de l'ARAF

Ce document est à envoyer pour toute nouvelle adhésion ou dans le seul cas où une donnée vous concernant a changé

Adhésion et Abonnement 2019

Adhésion à l'ARAF
Abonnement aux revues PRÉSENCE
et Courrier des Retraités

Nom*: ..... **Prénom*:** .....

Nom de jeune fille* *(pour les femmes mariées)* **:** .....

Adresse*: .....

Code Postal*: ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ **Ville*:** .....

Téléphone*: fixe ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ **portable** ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋

Mail personnel*: .....

Date de naissance*: ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ **Situation de famille*:** ⌊_⌋

Marié(e), **C**élibataire, **P**acsé(e), **D**ivorcé(e), **S**éparé(e) ou **V**euf (veuve) : .....

Matricule Air France*: ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ **PS** ⌊_⌋ **PNC** ⌊_⌋ **PNT** ⌊_⌋ **Amicale Air France** ⌊_⌋

Date d'entrée dans la Compagnie*: ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋

Affectation ***(dernière)*** **:** ..... **Emploi** ***(dernier)*** **:** .....

Date de départ à la retraite: ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋

Adhésion à l'ARAF en tant que :

⌊_⌋ **Adhérent retraité** ⌊_⌋ **Adhérent en activité** ⌊_⌋ **Veuve/Veuf d'adhérent** ⌊_⌋ **Associé**

Accord pour figurer dans l'annuaire ARAF(1)*: Oui ⌊_⌋ **Non** ⌊_⌋

** Rubriques obligatoires*
(1) Seuls les éléments suivants figureront dans le futur annuaire : Nom, prénom, adresse mail, code postal

Fait à ..... **le** .....

Signature:

Cotisations annuelles

Adhésion à l'ARAF et abonnement à **PRÉSENCE**	❑ **28 €**
Adhésion à l'ARAF sans abonnement à **PRÉSENCE**	❑ **14 €**
Abonnement à **PRÉSENCE** sans adhésion à l'ARAF	❑ **28 €**
Abonnement facultatif au Courrier des Retraités - FNAR:	❑ **5 €**
Total:..... **€**	

La première adhésion doit être obligatoirement réglée par chèque libellé à l'ordre de l'ARAF, y compris l'abonnement facultatif au Courrier des Retraités. Ce document est téléchargeable sur notre site **www.araf.info**, ainsi que l'autorisation de prélèvement bancaire.

Adresse-contact: 30, avenue Léon Gaumont - 75020 Paris - Tél. : 01 56 93 17 70 - courriel : **araf@araf.info**

Journée des délégués régionaux de l'ARAF

La journée s'est tenue le 28 novembre 2018 à Montreuil. Présidée par Harry Marne, président de l'ARAF, cette journée a été animée par Jean Wieviorka, coordonnateur des régions. Nous avons accueilli Nicolas Soulié, représentant la direction commerciale du marché France, venu nous présenter les dernières évolutions de la compagnie.

Point sur les évolutions d'Air France par Nicolas Soulié

Il nous a présenté l'actualité du groupe puis l'organisation et les enjeux du commercial France.

L'arrivée de Benjamin Smith comme directeur général d'AF-KLM et (par intérim) d'AF, se traduit par une atmosphère plus positive. Les projets de développement se poursuivent (dont le site ARAF et **PRÉSENCE** vous tiennent régulièrement informés). Une réflexion est en cours sur le grand nombre de marques dans le groupe AF (Hop !, Joon, Transavia…).

L'organisation du commercial est désormais séparée de l'exploitation (escales). Donc il n'y aura plus de délégués régionaux d'AF à l'été 2019.

Le marché France fait environ 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, c'est le premier marché d'AF-KLM. 25 % de ce chiffre est fait en ventes directes sur le site internet **airfrance.fr**.

Échanges avec les délégués

L'Assemblée générale extraordinaire de l'Amicale Air France a voté le 22 octobre dernier, la dissolution de l'Amicale pour la fin de l'année 2018 ; L'ARAF affiche sa volonté d'accueillir les 600 membres de métropole et des DOM, qui ne sont pas encore adhérents de notre association.

Plusieurs actions sont prévues au niveau central, dont un courrier avec l'envoi de notre magazine. Déjà, certaines de nos régions organisent des événements associant l'Amicale. Les délégués régionaux auront aussi un rôle important à jouer, en les conviant à leurs manifestations futures : un fichier de contacts leur sera transmis par le central.

Les délégations de l'ARAF ont fait le point sur leurs activités et leurs projets 2019. On observe échange et partage des idées des uns et des autres.

Bernard Allégro a présenté *« AssoConnect »*, le système informatique qui va succéder à GestARAF en milieu d'année prochaine. Parmi ses avantages, on note la possibilité de promouvoir et d'organiser des événements locaux par les délégués.

Un groupe de travail se met en place pour analyser et faciliter ce basculement; la formation des délégations en fait partie.
AssoConnect est utilisé par environ 2000 associations, dispose de systèmes de sécurité très fiables et respecte les dernières lois concernant les données stockées sur internet.

Bernard Bazot a souligné que le budget 2018 sera encore légèrement excédentaire, en intégrant la provision pour l'achat d'Assoconnect. Les recettes sont inférieures à la prévision car il y a moins d'adhésions.

Les coûts postaux (hors **PRÉSENCE**) sont aussi en progression… et une nouvelle augmentation du prix du timbre de 10 % doit intervenir le 1er janvier 2019… faites quelques provisions !

Annie Bressange a fait le point sur l'opération de parrainage 2018, les recrutements de l'année et le rappel des cotisations non réglées à ce jour.

Jacqueline Druet nous a communiqué les résultats de l'enquête confiée aux DR, pour analyser les raisons de démission des adhérents qui ont quitté l'ARAF.

- 54 % pour des raisons d'âge
- 21 % ne sont plus intéressés
- 11 % sont des conjoints d'anciens adhérents
- 7 % à cause du prix de la cotisation/abonnement
- 7 % à cause des problèmes à AF qui l'ont incité à prendre ses distances par rapport à notre compagnie.

Jean-Pierre Baudouin, nouveau délégué régional Rhône-Alpes

MNPAF

Céline Labeyrie de la MNPAF a présenté le projet de la mutuelle sur l'aide aux aidants ; nous recherchons des relais en régions pour organiser ce type d'atelier, destiné à informer nos aidants sur les ressources disponibles.

Alain Bardi a fait un point sur la MNPAF.
Il faut continuer à appeler à tous nos adhérents les bonnes pratiques : nécessité de choisir un praticien

OPTAM pour être remboursé par la MNPAF, faire faire un devis et l'envoyer à Santéclair… bien avant l'intervention programmée.

Point sur l'élection à la CRPN par Jean-Michel Moutet, qui souligne le succès de la liste ARAF.

Brice Meyer-Heine suggère aux délégués de mettre en avant leurs prochaines activités sur le site de l'ARAF : attirer par la nouveauté plus que par le récit d'événements passés…

Sylvain Denis est intervenu pour la FNAR qui cherche aussi des bénévoles pour assurer la relève des plus anciens.

La prochaine AG de l'ARAF aura lieu à Paris **le jeudi 23 mai 2019 à l'Ibis Batignolles** (métro Brochant).

Nominations DR et DRA :
Jean-Pierre Baudoin, DR Rhône-Alpes
Dominique Balducchi, DRA Corse
Centre : poste à pourvoir

● **Jean Wieviorka**

Calendrier des journées régionales 2019

Départements	Dates
Aquitaine	Mardi 14 mai
Auvergne - Bourbonnais	Jeudi 7 novembre
Bourgogne - Franche-Comté	Jeudi 27 juin
Bretagne	Jeudi 18 avril
Centre	Jeudi 25 avril
Charentes - Poitou - Limousin	Jeudi 19 septembre
Corse	Jeudi 3 octobre
Est	Jeudi 9 mai
Île-de-France Est	Jeudi 28 mars
Île-de-France Nord	Jeudi 16 mai
Île-de-France Ouest	Jeudi 4 avril
Île-de-France Sud	Jeudi 14 mars
Languedoc - Roussillon	Jeudi 17 octobre
Marseille - Provence	Jeudi 7 mars
Martinique	Jeudi 21 novembre
Midi - Pyrénées	Jeudi 10 octobre
Nice - Côte d'Azur	Jeudi 21 mars
Nord	Jeudi 13 juin
Normandie	Jeudi 20 juin
Rhône-Alpes	Jeudi 6 juin
Val-de-Loire	Jeudi 26 septembre

Vous êtes toutes et tous les bienvenus à l'ARAF

Notre association est ouverte aussi bien aux actifs qu'aux anciens, retraités ou PDV. Venez nous rejoindre pour que les liens perdurent entre PNT, PNC, PS. Nous accueillons aussi parmi nous les conjoints de nos adhérents disparus. Vous voulez contacter un autre collègue de l'ARAF ? Appelez-nous, nous saurons vous mettre en relation (avec son accord bien sûr).

Personnel au sol

Mme Françoise ARMAND
M. Michel ASCIONE
M. Gérard BERNARD
Mme Solange BONNENFANT
M. Jean-Pierre CAZELLES
M. Francis CHARLOIS
M. Patrick COLLONGEAT
M. Jean-Louis DOREE
Mme Françoise DUCOS
M. Lucien DUVAL
M. Alain FILLIERES
Mme Isabelle FOUCAULT
M. Yannick GRANDILLON
M. Jean-Yves GRIFFON
M. Patrick GUERIN
M. Georges GUILIANI
M. Philippe GUYON
M. Daniel HOUDUSSE
Mme Brigitte LE NOZER MANY
Mme Marie LEONETTI
M. Jean-Luc MACQUET
M. Roger MARTEAU
M. Jean-Marie MURCIANO
Mme Annette PHENIS
Mme Corinne Christiane POYAC
Mme Muriel REBOIS
M. Jean-Marc RIGAL
Mme Françoise ROZANOFF
M. Gérald SANCHEZ
M. Bernard TACONNET
M. Jean TANGUY
M. Patrick TROUVE

Personnel navigant commercial

M. Arn BRACONNIER
Mme Valérie CHARDIN
Mme Marie-Christine COMBES
Mme Johanna IDIR
Mme Joëlle PICTORY DE SORMERY

Personnel navigant technique

M. Jean HUBERDEAU
M. Bernard LE ROUX
M. Olivier RIPOCHE

Conjoints d'adhérents

Leurs conjoints étaient nos adhérents ; il et elles ont choisi de rester avec nous, nous les en remercions.

Mme Marie-Josée ARNOUX
Mme Sylvie CAPRARO
Mme Marie-Louise CHIGNON
Mme Geneviève FALCONETTI
Mme Simone GOURIOU
Mme Jacqueline HOURSEAU
M. René MALHERNE
Mme Alice LE MAGOAROU
Mme Paulette NAERT
Mme Suzanne PERROT

Grand prix PRÉSENCE 2018

L'opération « parrainage » lancée lors de l'AG de l'ARAF le 24 mai dernier, s'est clôturée brillamment le 20 décembre.

65 adhérents y ont participé, nous les remercions tous chaleureusement.

103 filleules ou filleuls découvrent ainsi notre association, au travers de notre magazine PRÉSENCE, qu'ils reçoivent tous depuis le n°193 de juillet jusqu'au n°196 d'avril inclus.

Nous espérons pouvoir les accueillir parmi nous et les compter comme nouveaux adhérents en 2019.

Les grands prix ex æquo sont attribués à :
Michel BERGER ex CCP, région Aquitaine
Bruno MONCOURIER ex-cadre PS, région Île-de-France Nord
qui ont chacun parrainé 6 filleuls !

Ce prix sera remis par le président de l'ARAF, Harry Marne, et le rédacteur en chef de PRÉSENCE, Brice Meyer-Heine, courant janvier. Toutes nos félicitations et nos remerciement à celles et ceux qui ont activement participé à cette opération.

Grand âge et autonomie… Où en est-on ?

Le sujet de la perte d'autonomie revient régulièrement sur le devant de la scène. Quel que soit son âge, une personne peut subir des limitations dans l'exercice des activités de la vie quotidienne.

Des établissements spécialisés peuvent accueillir ces personnes, comme les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, EHPAD. Mais dans leur domicile, ces personnes peuvent aussi bénéficier d'aides : la PCH (prestation de compensation du handicap) pour les personnes en situation de handicap de moins de 60 ans, et l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) pour les personnes de plus de 60 ans, dites personnes âgées.

Ces allocations de compensation sont versées par les départements, avec une contribution de l'État (30 % environ de la somme globale). Ces dépenses représentent au total plus de 2 milliards d'euros pour la PCH (200 000 bénéficiaires) et 6 milliards d'euros pour l'APA (1,25 million de bénéficiaires).

Et pourtant elles sont insuffisantes : les restes à charge pour les personnes sont souvent élevés, particulièrement en établissement et surtout pour les personnes âgées. De nombreux problèmes se posent dans cet *« environnement »* que le gouvernement veut de nouveau aborder dans une perspective de moyen terme.

Une *« concertation grand âge et autonomie »* a été lancée, dans la perspective d'une réforme *« ambitieuse »* pour faire face au défi qui se présente pour les années 2030-2050 : en effet le nombre de personnes de plus de 85 ans devrait tripler entre 2017 et 2050. L'augmentation de l'espérance de vie, fruit des progrès de la médecine, ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie. Il faut donc prévenir la perte de l'autonomie et aider ceux qui en sont victimes, chez soi ou en établissement. Le défi financier est de taille, puisqu'aujourd'hui 30 milliards sont consacrés à cette question dont 80 % d'argent public, État et collectivités locales. Mais c'est aussi un défi de société : accessibilité, soins, équipement des territoires, aide aux aidants, sont quelques-uns des problèmes qui devront être traités.

Cette concertation nationale prend plusieurs formes : une consultation en ligne, des forums régionaux et 10 ateliers nationaux de réflexion et de propositions.

Quelle est la place des représentants des personnes âgées ? Malheureusement assez faible ; la FNAR est présente dans le Conseil d'orientation et dans deux ateliers (parcours des personnes âgées et aidantes). Mais globalement la place des associations est limitée à une personne par atelier. En revanche la place des acteurs de terrain est importante (agences régionales de santé, responsables départementaux et locaux).

Une nouvelle loi pour 2019

Que faut-il en attendre ? En principe une nouvelle loi remplacera ou complétera la loi de 2015 dite *« Adaptation de la société au vieillissement »*, qui a déjà montré ses limites. Mais pourra-t-on mettre en place les moyens nécessaires ? Certes on peut dépenser mieux mais toutes les estimations convergent vers un manque actuel de 5 à 10 milliards d'euros pour permettre un vieillissement digne et heureux. Alors pour 2050…

Parallèlement, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, CNSA, qui gère les moyens mis par l'État dans ce domaine et anime les réseaux (établissements, services d'aide et de soins à domicile, départements, associations), mène une réflexion pour nourrir le projet gouvernemental. Elle part de l'affirmation de la citoyenneté de la personne quel que soit son âge. Ce principe se décline alors en liberté de choix, préservation du *« chez soi »* que ce soit à domicile ou en établissement. Cette réflexion amène à proposer de modifier et moderniser les principes qui gouvernent la protection sociale face à la complexité des risques nouveaux (vieillissement, maladies chroniques) dans une société que nous voulons inclusive.

Par exemple, les prestations et allocations devront être mises en perspective dans des plans d'accompagnement, la mutualisation des moyens et des actions devra être recherchée, toutes les parties prenantes devront pouvoir être associées et pas seulement les partenaires sociaux. Dans les *« parties prenantes »* il y a les usagers ou bénéficiaires, c'est-à-dire nous, les associations de retraités.

Vous comprendrez qu'en conclusion nous vous demandons de vous engager à nos côtés. Vous serez confrontés à cette question pour vous-même, mais nous sommes de plus en plus nombreux à accompagner nos parents. La question de la perte d'autonomie, du vieillissement digne c'est notre problème à nous aussi et pas seulement ceux des professionnels qui défendent des intérêts qui ne sont pas forcément ceux de la personne.

● **Sylvain Denis**

Rapprochement de la CRPN et du régime universel

Ce rapprochement est un enjeu qui concerne essentiellement les jeunes navigants.

Les perspectives de la CRPN à moyen terme interpellent.

Si le déficit du régime au cours des toutes prochaines années devrait être contenu à une valeur inférieure à 150 millions d'euros pour des prestations de l'ordre de 600 millions d'euros, l'arrivée massive de retraités dans une dizaine d'années va le creuser inexorablement et il devrait avoisiner les 500 millions d'euros d'ici une vingtaine d'années pour un montant de prestations de l'ordre de 1,1 milliard d'euros.

Le produit des réserves ne suffira plus à le combler, obligeant à puiser dans leur capital, et celles-ci sont prévues être épuisées aux alentours de 2041 pour combler un déficit cumulé de plus de 6 milliards d'euros, un peu plus tôt ou un peu plus tard selon que l'on retienne des hypothèses plus ou moins optimistes.

Cette trajectoire descendante ne sera redressée qu'au prix d'efforts importants des affiliés.

Mais pour autant ces efforts, dans la mesure où ils seraient consentis, ne permettraient pas de sécuriser le versement des pensions des futurs retraités s'ils ne s'accompagnaient d'une diminution de l'exposition du régime au risque principal qui le menace, celui de son assise restreinte reposant à 95 % sur les seules ressources du transport aérien.

Serait-il opportun d'effectuer une réforme d'une grande ampleur tout en laissant dépendre le versement des pensions de la santé des compagnies aériennes ?

En ce sens, le rapprochement voulu par le gouvernement de notre régime au sein du régime universel pourrait apporter des solutions en mutualisant une bonne partie de notre risque vieillesse sur une assise interprofessionnelle nationale.
Plusieurs modes de rapprochement sont possibles ; ils conduisent en général à ce qu'une part importante des cotisations qui sont dévolues aujourd'hui à la CRPN rejoigne le régime universel et génère ainsi des droits au sein de ce régime mieux sécurisés grâce à son assise démographique et financière très large.

Les cotisations restantes continuent d'être versées à la CRPN et génèrent des droits complémentaires à ceux du régime universel afin de maintenir un niveau global de prestations équivalent à celui que la CRPN serait en mesure de délivrer à la suite d'une réforme définie sous la responsabilité des ministères de tutelle et des partenaires sociaux.

Un tel rapprochement est-il nécessaire à la sécurisation des pensions des navigants retraités ?

Dans le régime actuel, la population des retraités n'est pas réellement menacée dans la mesure où la CRPN dispose, grâce à ses réserves, d'une visibilité de plus de 20 ans.

Dans le cas d'un rapprochement avec le régime universel, le gouvernement s'est engagé à ce que les droits acquis des actifs et les droits liquidés des retraités soient garantis.

Cette garantie ne vaut bien sûr qu'au moment du rapprochement prévu pour le 1er janvier 2025. Au-delà il est possible qu'une participation des retraités à des efforts généraux des affiliés leur soit réclamée.

Néanmoins les efforts demandés aux retraités sont en général mesurés, car les retraités représentent une population fragile dans la mesure où ils n'ont pas la possibilité de compenser une diminution de leur niveau de pension par l'acquisition de droits à retraite supplémentaires en prolongeant ou en reprenant leur activité.

Des efforts comparables seraient probablement demandés aux retraités dans le cas où le régime actuel resterait indépendant du régime universel ; aussi le rapprochement de la CRPN de ce régime ne représente donc pas un enjeu crucial pour eux, les conséquences étant similaires dans les deux cas.

Il n'en est pas de même pour la jeune génération de navigants qui liquideront leurs droits à un moment où les réserves de la CRPN auront fortement diminué, rendant la capacité du régime à maintenir leur niveau de pension vulnérable à un retournement du transport aérien.

Pour eux, le choix d'un rapprochement de la CRPN du régime universel revêt un enjeu beaucoup plus important et sans comparaison possible avec celui des retraités.

Il se peut que la démographie des navigants d'ici 20 ou 30 ans soit favorable, ce qui permettrait au régime actuel, s'il restait indépendant, de délivrer un niveau de pension plus élevé que ne le permettrait la démographie nationale du régime universel.

Mais cela représente un pari ; un pari sur la croissance à long terme du transport aérien sous pavillon français d'une part et de la capacité à faire cotiser à la CRPN les acteurs étrangers opérant en France d'autre part.

Un choix difficile entre la sécurité et la perspective d'un meilleur rendement des cotisations qui relève plus de la responsabilité des jeunes actifs qui sont les premiers concernés que des retraités, mais pour lequel on ne peut que leur conseiller d'être prudents.

Jean Michel Moutet, administrateur CRPN

Retraite PS - La gestion des pensions CRAF

C'est avec une grande tristesse que je prends ponctuellement le relais d'Étienne Couteaux dans cette rubrique.

Comme Étienne Couteaux l'avait annoncé en septembre 2018, le logiciel historique de la CRAF étant incapable de mettre en œuvre la retenue à la source au 1er janvier 2019, il fallait trouver un prestataire. Le Conseil d'administration de la CRAF a choisi de déléguer la gestion des pensions à un prestataire, déjà partenaire d'Air France, SIACI Saint Honoré. Cette délégation reste sous la responsabilité de la CRAF.

L'IGRS CRAF et Air France conservent toute leur responsabilité contractuelle fixée dans l'accord de décembre 2009, que ce soit au niveau de la gouvernance ou du financement du régime de retraite.
Le rôle et la composition du Conseil d'administration ne sont pas modifiés et la SIACI rendra compte régulièrement au Conseil de sa délégation de gestion. L'engagement d'Air France, relatif au financement du régime différentiel, n'est pas modifié.

La SIACI adressera une information complète en janvier 2019 auprès de chacun des retraités.

Étienne Couteaux vient de nous quitter après avoir siégé au Conseil d'administration de la CRAF pendant 34 années. Cet homme disponible, mesuré, concis et compétent est remplacé par Harry Marne lors du Conseil de la CRAF du 21 décembre 2018.

● **Michèle Payrault-Meyzer**

Hommages à Étienne Couteaux

L'ARAF vient de perdre un de ses piliers, doyen du Conseil d'administration, apprécié pour ses multiples compétences et sa gentillesse. Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits des nombreux témoignages qui nous sont parvenus.

Ingénieur de l'École Supérieure d'Électricité, Étienne est entré à Air France en 1957 et a effectué toute sa carrière à la DM (Direction du martériel).
En 1984, il est élu au Conseil d'administration de la CRAF en tant que représentant des cadres, puis vice-président en 1985, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite en 1992. Membre de l'ARAF, il devient alors représentant des retraités à la CRAF, mais également membre du Conseil d'administration de la MNPAF. Ainsi, après 35 années de carrière, vint l'époque de la retraite… et du bénévolat, au sein des 3 organismes ARAF, CRAF et MNPAF. Au titre de l'ARAF il a pris part aux réunions préparatoires du transfert des retraites du personnel Sol à l'Arrco et à l'Agirc. Il était resté depuis, le spécialiste ARAF pour toutes les questions concernant les retraites, tant régime général que régimes complémentaires. C'est une personne d'une grande expérience que nous perdons avec son départ. Un homme dont on connaissait la compétence polyvalente, le sérieux, l'ouverture d'esprit, la sociabilité et l'amabilité envers tous. C'est à Seattle, en le remplaçant, que j'ai découvert que cette ouverture d'esprit ne concernait pas que ses activités professionnelles. Ainsi il s'était mis à faire du ski et de la plongée sous-marine. Il était aussi devenu le pianiste d'un orchestre russe de balalaïka! J'appris alors qu'il était un excellent musicien et instrumentiste, jouant indifféremment du piano, de la flûte, de la trompette. Il était en fait friand de tout nouvel instrument qu'il rencontrait, banjo, guitare, dulcimer… Passion qu'il sût transmettre à ses 3 enfants puisqu'à eux quatre ils formaient un véritable orchestre de chambre. En France, il était pianiste et choriste d'une chorale en Charente, où la famille possède une abbaye romane, chorale dont il a reçu hommage et louanges lors de la cérémonie de décès.
Pour ma part, je garderai aussi le souvenir de cet ami avec qui, depuis 1963, nous avons joué au billard, régulièrement mais pas assez souvent, et qui nous a parfumés de l'habituel cigare cubain qui l'accompagnait en ces occasions.

● **Henri Gravier**

« Je suis très touché, c'était un de nos piliers. » ● **Sylvain**

« Toutes ces années où je l'ai rencontré, il a toujours eu avec moi une approche ouverte et amicale, me donnant l'impression d'être le bienvenu parmi vous depuis mon 1er jour à l'ARAF. » ● **Aris**

« Merci Étienne, merci pour ta courtoisie, ton humanité, ta bienveillance, ta gentillesse et bien sûr pour ton humour et ta bonne humeur. Bon repos Étienne, et surtout continue à jouer de l'orgue pour les anges. » ● **Anne-Marie**

« Attentif aux autres, bienveillant, tu incarnais ce que doit être l'engagement associatif. Tu étais la mémoire de l'ARAF, tu vas beaucoup nous manquer. » ● **Jacqueline**

« Qui mieux qu'Étienne pourra parler d'un sujet aussi ingrat que l'évolution des retraites, maniant le sérieux et l'humour pour nous faire sourire malgré les mauvaises nouvelles ! Merci Étienne. » ● **Annie**

« Cher Étienne, tu viens de t'envoler vers d'autres cieux bienveillants, nous laissant tristes et désemparés. Je garderai de toi le souvenir, à jamais présent, d'un grand Homme, érudit, artiste et très perfectionniste dans ses domaines d'activité. Tu as toujours fait preuve de délicatesse, d'humilité et d'une grande générosité naturelle envers tout le monde. Avec affection. » ● **Christiane**

L'avenir de la mutuelle Air France

La MNPAF a les moyens financiers, humains et techniques de bien traverser la zone actuelle de turbulences dans le domaine de la santé. Les retraités peuvent y jouer un rôle essentiel.

En matière de complémentaire santé, nous avons la chance, en tant que retraités, de pouvoir rester solidaires avec les actifs du groupe AF dans le cadre de la mutuelle (MNPAF) et surtout, d'y être suffisamment représentés pour pouvoir s'assurer de la prise en compte de nos besoins essentiels.

Actuellement, tout se ligue pour *« détricoter »* progressivement ces solidarités actifs/retraités et intergénérationnelle. Déjà la solidarité entre niveaux de revenus n'existe plus sur le marché. Elle subsiste encore, certes limitée, dans quelques mutuelles dont la nôtre.
Hors des mutuelles d'entreprises, presque toutes les complémentaires santé accessibles aux retraités (généralement jusqu'à 70 ou 75 ans seulement !) fonctionnent avec des cotisations par tranches d'âge : attractives en arrivant à la retraite, beaucoup plus lourdes au fil des ans. Nous pouvons le constater à la MNPAF où, sans l'application du principe de solidarité entre actifs et retraités, les *« conjoints »* des ouvrants droits auraient encore plus de mal à supporter des cotisations toujours croissantes avec l'âge.

Les réglementations européennes, reprises heureusement *« avec modération »* par la législation française, ont pour conséquence de limiter fortement l'action des mutuelles au profit des assureurs. Elles leur imposent notamment d'accumuler de plus en plus de capitaux propres et imparablement de payer de plus en plus d'impôts sur les excédents rendus indispensables (sans parler de la taxe TSA de 13,7 % que le Sénat voulait porter à 18 %). Aujourd'hui la création d'une mutuelle entre individuels engagés à en assurer l'équilibre économique serait impossible sans l'apport d'un capital initial conséquent (par exemple : 3,5 millions d'euros pour une activité de complémentaire santé). C'est dire l'intérêt de préserver l'existant.

Comment continuer à assurer l'essentiel des besoins de santé ?
Tous les adhérents, et bien sûr les retraités, se doivent de respecter les règles de leurs contrats et de suivre, si possible, les conseils donnés pour accéder aux soins souhaités au coût le plus raisonnable. Ils le font à la MNPAF plutôt mieux que la moyenne. Les deux dirigeants responsables pilotent avec compétence une équipe technique expérimentée. Le Conseil d'administration formé de 16 élus actifs et de 8 élus retraités maintient le cap et prépare l'avenir. Le proche avenir de la mutuelle est bien assuré par sa solidité financière.
À plus long terme, l'objectif reste d'augmenter le nombre d'adhérents en respectant un bon équilibre entre actifs et retraités. Après l'accueil en 2018 des autres compagnies aériennes du groupe dans la mutuelle, l'année 2019 voit la création d'une nouvelle gamme *« Horizon »* pour les retraités de ces compagnies, plus jeunes évidemment en moyenne que ceux de l'ARAF. Outre l'élargissement indispensable aux entreprises adhérentes, il faut se préoccuper plus attentivement du maintien à bord des adhérents prenant leur retraite.
Pourquoi ne restent-ils pas tous dans leur complémentaire santé pourtant reconnue comme une des meilleures du marché (dentaire / optique) avec un coût de gestion parmi les plus faibles (8 %) et aucune dépense de publicité ou d'image ?

Avant l'arrivée à la retraite des prochaines générations d'actifs, la MNPAF, l'ARAF et les autres groupes de retraités doivent bien identifier les raisons de cette *« évaporation »* trop importante d'adhérents et trouver les réponses adaptées.

Trois pistes assez évidentes doivent être mieux étudiées :

- une information probablement insuffisante en amont ;
- la disparition des 50 % supportés par l'entreprise et l'apparition de la totalité de la cotisation qu'il faut dès lors « sortir » du montant de la retraite ;
- le premier niveau de garantie ALT 300 de la gamme Altitude est loin d'être une garantie *« bas de gamme »*, contrairement au ressenti des actifs habitués à encore mieux. La comparaison avec les garanties premier prix du marché peut apparaître défavorable si l'on n'examine pas attentivement le tableau des garanties et l'intérêt d'une cotisation fixe quel que soit l'âge.

D'autres raisons probablement pourraient être identifiées notamment par les adhérents de l'ARAF qui ont choisi de ne pas bénéficier de la MNPAF. Mais les lois récentes (RGPD notamment) n'autorisent plus l'utilisation des listes qui permettraient de les interroger directement. La méthode ancienne de *« l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours »* s'impose donc. L'ours restant anonyme, il serait utile de savoir pourquoi il n'a pas souhaité rester à la maison. Si vous en connaissez, l'ARAF fait donc appel à vos e-mail ou à vos plumes pour en connaître les raisons.

En conclusion, maintenir et améliorer encore le fonctionnement de notre mutuelle santé, c'est participer :

- à la représentation des retraités qui assurent la stabilité des instances (Conseil d'administration ; assemblée générale ; élections) ;
- à l'adaptation des garanties et des services proposés aux retraités en faisant remonter vos observations, suggestions, analyses au niveau des délégations départementales et régionales et par les délégués élus de l'ARAF.

Alain Bardi

Faciliter vos démarches en ligne

La recherche de rapidité et d'économie dans la gestion des dossiers nous conduit à utiliser de plus en plus de moyens informatiques pour s'informer, pour trouver les solutions adaptées et pour bénéficier du tiers payant en minimisant les restes à charge.

Quelques conseils pour y parvenir au mieux :

1. Votre carte annuelle de tiers payant (et de mutuelle)

Si vous avez communiqué à la mutuelle une adresse *« email »*, vous avez reçu un message vous informant de la mise à disposition de votre carte tiers payant 2019, sur votre espace adhérent sécurisé.

Rappel pour y accéder :
www.mnpaf.fr

- **cliquer sur :** Mon Espace Adhérent
- **identifiant :** votre adresse email (celle communiquée à MNPAF)
- **mot de passe :** celui choisi (sinon : créer un compte en 2 étapes)
- **cliquer sur :** Je me connecte

Dans « Mes démarches » :

- **cliquer sur :** Ma carte tiers payant
- **puis sur :** Télécharger carte.

Une fois, le dossier téléchargé sur votre ordinateur, vous pouvez l'imprimer autant de fois que nécessaire, notamment pour le remettre au pharmacien en début d'année.

Notez bien que cette carte porte le nom du *« tiers payant »* qui va régler le prestataire de santé au nom de la mutuelle. Cette prestation est confiée à : Plansanté (SP santé).
La carte porte aussi le numéro de votre assurance mutuelle complémentaire (MNPAF) : N°AMC : 00401737 ainsi que votre numéro d'adhérent : 8 chiffres.

Pour ceux qui n'ont pas communiqué une adresse *« email »*, vous recevrez la même carte tiers payant par la poste, à l'adresse que vous avez indiquée. Il vous faudra en redemander une si nécessaire. Vous ne pourrez pas en disposer en début d'année si vous êtes loin de chez vous. Dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, pouvoir donner l'adresse email d'une personne de confiance (enfant, petit-enfant, voisin…) simplifierait vos obligations et accélérerait les réponses.

2. Vérifier les garanties souscrites pour 2019

Dans **« Mon Espace Adhérent »** puis **« Mon compte »**, vérifiez en cliquant sur **« Mes contrats »** votre affiliation, par exemple en **« individuels »** catégorie **« Retraités PS »** et enfin en cliquant sur **« contrats maladie »**, assurez-vous que vous bénéficierez bien en 2019 de la gamme de garanties souscrite par exemple : « l'ouvrant Dr. ALT 350 ».

Rappel : ouvrant droit et ayant droit doivent souscrire la même gamme de garantie pour l'année. Un changement de gamme est possible pour l'année suivante N+1 avant fin novembre de l'année N. Ce changement annuel ne peut concerner que deux niveaux successifs par exemple d'ALT 350 à ALT 400 ou d'ALT 350 à ALT 300 ou inversement.

Dans **« Mon Espace Adhérent »** puis **« Mes démarches »** en cliquant sur **« Mes Garanties »**, vous avez accès au tableau : **« Garanties contrat individuel 2019 Gamme Altitude »** qui permet de comparer tous les remboursements autorisés dans les trois niveaux de garanties. Ces conditions changent très peu d'une année sur l'autre.

3. Les cotisations

À partir de l'écran d'accueil www.mnpaf.fr, vous avez directement accès aux informations en cliquant sur : **« Adhésions-Cotisations »**,
puis au choix entre les différents types d'adhérents :
en cliquant sur : **« Retraités & assimilés AF »**
différentes informations dont **« Les cotisations ».**

4. Les réclamations

Escale Santé n°23, le dernier bulletin d'information de la mutuelle explique très clairement (page 13) les trois étapes à suivre en cas de réclamation de l'adhérent.
Rappelons que le centre de gestion, auquel vous devez adresser d'abord votre demande, est chargé d'appliquer strictement le règlement mutualiste (tableau dont nous avons parlé ci-dessus), notamment en ce qui concerne les obligations *« responsables »* de la mutuelle vis-à-vis des autorités de contrôle (notamment les plafonds de dépassement d'honoraires et de dépenses d'optique sur deux années glissantes).

L'ARAF (accueil ou élus) peut aussi vous donner un avis (sur la base des cas déjà connus) sur la justification de votre réclamation, à adresser ensuite au directeur.

En 2019, l'ARAF va s'efforcer de partager avec la mutuelle une base de questions / réponses à paraître dans « Escale Santé » et dans **PRÉSENCE** et consultables dans les systèmes d'information.

ATTENTION, si vous avez donné une adresse email à la mutuelle, « Escale Santé » vous est adressé par internet. Si vous souhaitez aussi le recevoir par courrier, il faut valider cette option.

● **Alain Bardi**

Le ski et les seniors

Chutes, glissades, imprudences, matériel inadapté : les accidents de ski sont à l'origine de 140 000 blessures chaque année en France. Chez les seniors, souvent plus fragiles physiquement, les risques sont plus nombreux. Pourtant, en prenant certaines précautions et avec une bonne préparation, il est possible d'assurer une prévention efficace de ces accidents. Quels sont les principaux risques aux sports d'hiver, et comment les éviter ?

Accidents de ski : les principaux risques

Environ 7 millions de personnes dévalent les pentes enneigées des massifs français tous les hivers. Selon les estimations de l'association Médecins de montagne, chaque année en France, 2 % de ces sportifs plus ou moins confirmés sont victimes d'un accident de ski.

Si les débutants sont deux fois plus exposés que les autres skieurs face à ces dangers, les seniors au ski sont également victimes des dangers de la montagne. Des articulations affaiblies, un équilibre parfois moins stable ou encore une mauvaise vue sont autant de fragilités qui rendent les seniors parfois plus vulnérables.

La blessure la plus fréquente demeure l'entorse au genou : 31 % des accidents de ski. Chez les amateurs de snowboard, la fracture du poignet concerne 27 % des blessés aux sports d'hiver.
Les ruptures des ligaments croisés touchent quant à elles 12 à 14 000 personnes par an sur les pistes ; une blessure bénigne qui impose tout de même 6 mois sans activité sportive, une opération souvent indispensable et une apparition de l'arthrose, voire une aggravation pour les seniors qui en souffrent déjà.
Les traumatismes crâniens, plus rares (3 % des cas de blessures aux sports d'hiver), sont également une réalité et ont conduit les professionnels de santé à encourager les skieurs au port d'un casque avant de partir à l'assaut des pentes enneigées.

Prévention des accidents : sortez couvert !

Malgré sa grande utilité, le casque n'est utilisé que par 37 % des adultes, contre 97 % des enfants et 72 % des adolescents. Pourtant, les risques d'accidents de ski sont aussi élevés chez les adultes, skieurs souvent plus aguerris qui s'aventurent sur des pistes potentiellement plus dangereuses que leurs cadets.

La prévention des accidents passe aussi par un matériel de qualité, adapté au niveau technique, à la taille et au poids des skieurs. Le réglage des fixations est également essentiel pour limiter les risques en cas de chute ou de choc. Mieux vaut prendre du temps pour choisir du matériel adéquat et confortable, plutôt que de s'élancer sur les pistes avec un équipement trop large ou trop serré, qui vous gênera rapidement. En snowboard comme en ski, les seniors doivent penser à se protéger, en particulier au niveau des poignets, touchés en priorité en cas de chute.

Seniors au ski : préparez-vous en amont

Loisir hivernal par excellence, le ski reste un sport à pratiquer avec précaution, pour éviter toute mise en danger inutile de soi-même ou d'autrui. Quelques règles s'imposent pour éviter les accidents de ski :

- prévoir une préparation physique environ un mois avant de partir. Course, marche : les exercices choisis doivent servir à renforcer vos cuisses ;
- s'étirer avant d'entamer sa journée de ski : épaules, bassins, chevilles, poignets, genoux, n'oubliez rien !
- mangez suffisamment avant votre départ, et pensez à emporter une collation et une boisson pour vous remettre de vos efforts au cours de journée ;
- la prévention des accidents passe aussi par des pauses régulières ; pensez à vous arrêter en cas de sensation de fatigue ou de douleur musculaire ;
- porter des lunettes de soleil avec une protection UV3 minimum. Équipez-vous également avec des vêtements adaptés, chauds et permettant d'évacuer la transpiration.

En respectant ces quelques conseils, vous serez rapidement prêts à dévaler les pistes quel que soit votre âge !

Annie Bressange
Source internet

Solid'Air : renforts escale

Vous les avez certainement vus à l'aéroport lors des départs en vacances, ils n'ont pas d'uniforme mais un gilet rouge et ils vous accueillent et vous guident dans vos démarches.

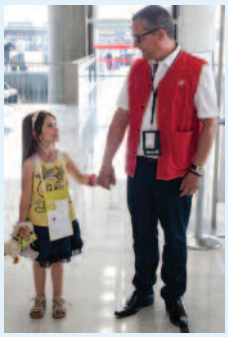

L'ARAF a posé quelques questions à Solid'Air, une entité d'Air France qui organise les renforts en aéroport et c'est Élodie Poulet, responsable Gestion crise à CDG, qui nous fait rentrer dans cet univers particulier.

Qu'est-ce que Solid'Air ?

Solid'Air est un dispositif de soutien à l'exploitation sol. Il est assuré par des personnels volontaires de la compagnie, appelés en renfort pour garantir la continuité du service aux clients, en termes de qualité et de sécurité, tout au long de l'année. Solid'Air se mobilise lors des pointes d'activité et des aléas d'exploitation comme les grands départs ou aussi pendant les grèves.

Il permet également de renforcer la solidarité entre les acteurs de la compagnie et d'approfondir la connaissance des métiers opérationnels, puisque chaque volontaire suit une formation de mise à niveau ou de maintien des compétences pour le poste qu'il va épauler.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Les appels à renforts sont programmés sur les pics d'activités lors des week-ends de vacances scolaires par exemple. Ils ont pour but de renforcer et de soulager les équipes opérationnelles.
La mission des volontaires est de fluidifier les tâches du passage : accueillir et renseigner nos clients, accompagner les mineurs voyageant seuls), aider à l'utilisation des bornes libre-service…

Lors de *« tensions effectifs »*, de grèves ou d'événements exceptionnels, ils sont déterminants pour garantir la continuité du service aux clients.

Qui peut faire partie de Solid'Air ?

Tous les personnels actifs de la compagnie (administratifs et supports, en dehors des stagiaires et des apprentis) peuvent, sur la base du volontariat, suivre une formation et adhérer au programme Solid'Air.
Il faut néanmoins respecter la durée légale du travail et ne pas enchaîner plus de six jours de travail consécutif et plus de 10h par jour, avec un repos minimal de 12h entre deux jours de travail.
L'accord du supérieur hiérarchique est un préalable à l'engagement, de façon à ne pas pénaliser son propre service.

Quelle rémunération pour les volontaires Solid'Air ?

La rémunération est la même pour tous. Les jours de renfort peuvent être payés ou compensés (dans les conditions fixées par les dispositions conventionnelles en vigueur). Les interventions sur des jours travaillés ne sont pas rémunérées.

Solid'Air en nombre

Ce sont 2 000 volontaires référencés. Sur les 12 derniers mois, 4 000 vacations ont été déclenchées. 757 renforts sont intervenus en soutien à l'exploitation, lors des pics d'activité sur les week-ends de vacances scolaires.

201 volontaires ont couvert des vacations *« enregistrements »*. 556 ont réalisé des vacations *« accueil BLS »* et 136 personnes en possession d'un badge adéquat ont accompagné les UM.

Les outils à disposition

Les volontaires s'inscrivent en ligne sur le portail Achille en indiquant leur souhait d'affectation et se consignent sur un calendrier selon leurs disponibilités.
Ils sont informés par mail du déclenchement de la vacation et par SMS deux/trois jours avant le renfort auquel ils devraient participer.

Les formations

Chaque renfort a la possibilité de se former et de maintenir ses compétences. Les dates de formation sont également disponibles sur le calendrier et envoyées régulièrement par SMS.

Plusieurs guides sont disponibles en support depuis le portail Achille ou depuis la base documentaire Solid'air : On y trouve notamment le guide des Signatures de service puisque tout ce dispositif et cette mobilisation vise à garantir la continuité du service aux clients.

Les personnes éligibles et désireuses de s'inscrire peuvent contacter Solid'Air sur :
mail.soutienexploitation.hub.fr.

● Propos recueillis auprès d'Élodie Poulet par Isabelle de Ponsay

A350-900 en approche

Nous vous avions présenté dans le n°189 la mise en ligne du premier B787, dont Air France vient de recevoir le 7e exemplaire. En 2019, l'A350 doit remplacer les A340 restant chez Joon et compléter la flotte du groupe AF. Nous avons demandé à Florent Zanichelli, responsable de la partie production du projet mise en ligne de l'A350, de nous présenter ce nouveau type d'appareil.

L'A350 est en approche, c'est pour bientôt ? Quel est le calendrier de mise en ligne ?
Trois appareils sont prévus pour 2019, le premier devrait arriver fin août, les 3 suivants au cours de l'année 2020 et 4 autres en 2021, tous destinés au groupe Air France ; les commandes suivantes au nombre de 11 rejoindront également la flotte du groupe Air France entre 2022 et 2024. Ces 21 avions sont tous des A350-900.

Pourquoi AF a-t-elle eu besoin d'un énième type avion ?
Il est dans la tradition d'Air France d'alterner et d'équilibrer les achats d'avions entre Boeing et Airbus. Avec le futur arrêt en 2021 des Airbus A340 aux couleurs de Joon, l'arrivée des Boeing 787-9, il était normal d'acheter l'A350, le dernier né d'Airbus en long-courrier, dont l'excellence n'est plus à prouver.

Sachant qu'à capacité égale, le Boeing 787-9 (276 places) a remplacé les A340 (275 places) dans la flotte d'Air France, l'Airbus A350-900 possède la capacité d'un Boeing 777-200 ; la version de sa cabine se décompose en 3 classes : Business, Premium Economy et Economy, à comparer aux versions des 777-200 actuellement en service à Air France :
A350 : 34 J/ 24W/ 266Y : total 324 sièges ;
B777-200 Loisir : 28 J/ 24W/ 260Y : total 312 sièges ;
B777-200 Best : 40 J/ 24W/ 216Y : total 280 sièges.

On constate que l'A350-900 couvre toutes les configurations cabine du B777-200.

Un nouvel avion, des performances nouvelles, quelles sont-elles ?
- C'est un avion en carbone, ce qui lui confère rigidité, légèreté et surtout absence de corrosion.
- Une consommation à l'identique de l'A380 de 2,9 l / 100 km/passager. En 2007, la consommation moyenne des avions était de 4,02 l, en 2013 elle est passée à 3,7 l. Pour un A340, elle est de 3,5 l.
- Un système de documentation pour la maintenance avec un moteur de recherche très performant, la mise à jour de cette documentation au format .xml représente quelques kilo-octets alors qu'au format pdf elle se comptait en méga-octets. Le transfert de toutes les données et informations entre l'avion et les différents services d'Air France se fera au sol par 3G et 4G.

Côté commercial et clients, quelles nouveautés allons-nous promouvoir ?
- Un meilleur confort dans les 3 classes : en Business avec des sièges Optima de Zodiac, en Premium Economy : le Recliner de Recaro, en Economy : le Z300E de Zodiac.
- Une cabine ovoïde donc plus spacieuse, des hublots plus grands, un avion plus silencieux.
- Une altitude cabine plus basse permettant aux passagers de ressentir une pression correspondant à une altitude de 1 800 m au lieu des 2 500 m des avions classiques !
- Un nouvel environnement passagers avec le système IFE (In Flight Entertainment) RAVE II + un réseau WiFi total par satellite de Zii (Zodiac Inflight Innovations).

Quelles compagnies en ont déjà l'expérience ?
À ce jour, 24 compagnies sur les 47 clients qui ont prévu d'en acheter, l'exploitent depuis sa mise en ligne, fin décembre 2014, chez Qatar Airways.

Plus de 230 A350 volent aujourd'hui, Qatar, Cathay Pacific, Singapore Airlines en exploitant le plus grand nombre. C'est un avion dont la maturité a été plus rapide que tous les autres modèles d'avions Airbus ou Boeing. Sa ponctualité technique est à 99,2 %. On peut résumer ses capacités en une phrase : « ***le meilleur des Airbus en un seul : l'A350*** ».

Fauteuils Economy : Z300E de Zodiac

Comment prépare-t-on les équipes techniques qui vont intervenir dessus ?
La sélection en interne des techniciens et mécaniciens, a commencée fin octobre et s'est terminée le 20 décembre 2018, afin de constituer la future équipe dédiée de 20 personnes pour les 4 premiers avions. Cette équipe augmentera en fonction de la charge et de l'arrivée des avions suivants.

Comme pour tout nouvel avion, afin d'être prêts, il est prévu de les former auprès des différents fabricants d'équipements et réacteur A350, mais également de leur faire suivre une qualification de type pendant 2 mois dans le centre de formation d'AFI, qui a obtenu l'agrément européen EASA Part 147 pour l'A350 en 2016. La réussite à l'ensemble des tests leur permettra d'endosser sur leur licence professionnelle EASA Part 66 cette nouvelle qualification, leur donnant ainsi le droit de signer les APRS de cet avion (Approbation Pour la Remise en Service) après chaque visite de maintenance.

Les autres services seront formés également : les moteurs pour le réacteur Rolls Royce RR TRENT XWB de 84 000 livres de poussée, les inspections endoscopiques, le splitting/ matting (séparation de la partie avant de la partie propulseur du réacteur), la réparation des composites pour les métiers de l'aérostructure, les formations cabine, les formations pour la logistique, les bureaux techniques, l'encadrement, les contrôleurs, les engineerings, les services de l'escale de CDG, les mécaniciens dans les différentes escales. À cela s'ajouteront également les formations sur les nouveaux outils informatiques.

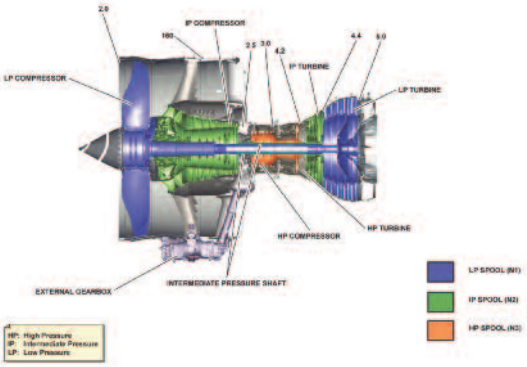

Réacteur Rolls Royce RR TRENT XWB

Il s'agit d'un plan de formation assez conséquent, et je ne parle que de la partie maintenance.

On se souvient des aménagements spécifiques en locaux, matériels et outillages à l'arrivée de l'A380 et du GE90 ? Quelles particularités pour l'A350 ?

Les temps changent et pour cet avion il n'est pas prévu de construire un hangar dédié. Nous utiliserons les hangars actuels de CDG, basiquement le hangar H3, anciennement celui du Concorde et le hangar H2 en alternative. Nous utiliserons des moyens d'accès identiques aux B777/787, lorsque ce sera possible, et en créerons des spécifiques si nécessaire.

Plus de 200 nouveaux Parts Numbers (références) outillages spécifiques ont été identifiés et seront commandés sur les 3 années à venir ; de nouveaux bancs hydrauliques, électriques ont été commandés, un nouveau banc de remplissage du système de refroidissement des galleys est également prévu. Des équipements et des pièces de rechange pour l'avion, la cabine, les réacteurs, la structure pour assurer ainsi l'exploitation ; des roues et quelques matériels de remplacement dans toutes les escales desservies ; des outils de mesure et d'analyse en cas de choc sur la structure en carbone. Un premier réacteur de rechange puis un second sont également prévus à l'achat pour exploiter les 10 premiers A350 ; également le renforcement de la 3G et 4G sur CDG. Enfin des bureaux et du matériel informatique pour accueillir l'équipe dédiée au hangar et en piste.

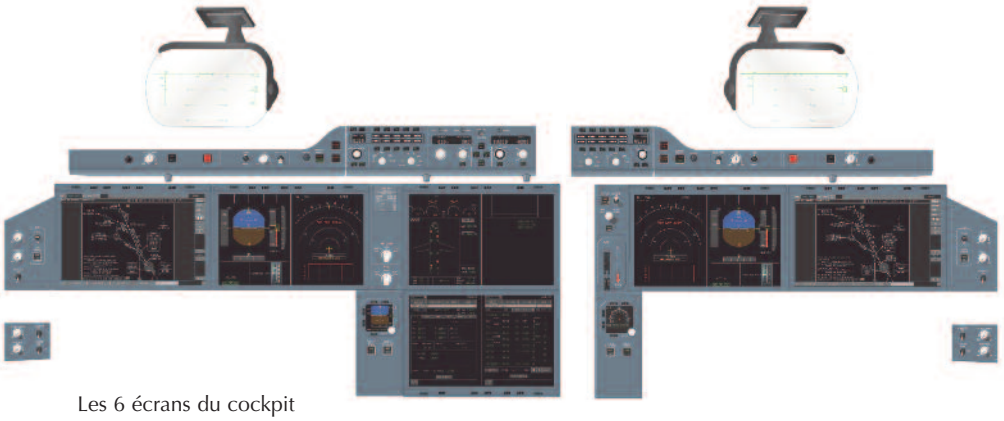

Les 6 écrans du cockpit

Et la qualification des équipages ?

Il va de soi que tout est prévu également du côté des personnels navigants, le simulateur de vol A350 devrait être opérationnel fin juin 2019, au bâtiment 4701 de Roissy. Il remplacera le simulateur du B747-400 qui a été démonté en octobre 2018.

À-t-on prévu le recyclage du carbone en fin de vie des avions ?

Aujourd'hui il existe des usines qui permettent de recycler le carbone. Il s'agit de fours aspirants qui récupèrent les colles d'assemblage des fibres de carbone, ne laissant que cette fibre qui peut être réutilisée dans les domaines automobiles, matériels sportifs…

Où et par qui sera assurée la maintenance de l'avion ? Quel rythme de visites ?

Elle sera totalement assurée par les équipes d'AFI dont l'équipe dédiée, et sera faite uniquement sur CDG. Le programme de maintenance est découpé en 3 groupes, line/light maintenance et base maintenance :

1/ la line maintenance se fera en piste (visites journalière et hebdomadaire) ;

2/ la light maintenance relève de la piste mais peut se faire en piste ou hangar.

Les light checks correspondent aux anciennes visites A dont le pas à ce jour est de 1200 heures de vols, mais devrait passer à 1500 heures de vols comme le B787.

Associées à ces visites, il existe bon nombre d'inspections et tâches d'entretien à différents pas, tels que le nombre d'heures de vol (2500, 3500, 4000…) la durée d'exploitation (6 mois, 1 an…) ou les cycles (50 Cyc, 600 Cyc…).

3/ base maintenance : les visites base checks sont du type 24 mois et 36 mois.

Si l'on devait souligner les différences essentielles de cet avion par rapport à ceux que nous connaissons, que faut-il retenir ?

C'est un avion bien né. Airbus a mis tout son savoir-faire dans l'A350, la ponctualité en est la preuve.

Il me reste à remercier Florent pour le temps accordé et les informations fournies, merci de nous avoir permis de rentrer dans les coulisses de ce projet et d'avoir répondu à nos questions.

Rendez-vous fin août 2019 pour l'arrivée du F-HTYA.

● **Interview Annie Bressange**

Air France actualités

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le Conseil d'administration d'Air France a nommé Anne Rigail directrice générale d'Air France*.

85 ans sous le signe de l'innovation

Fêtés le 7 octobre avec un aller-retour CDG-JFK où l'équipage était en uniformes d'époque, puis sur MC PAR-STO et ORY-TLS, AF a ouvert une période de plusieurs mois de festivités, ayant pour fil rouge l'innovation.

Seconde campagne de recrutement de pilotes cadets

110 jeunes pilotes ont déjà été recrutés à la première campagne et sont en formation, certains depuis juin. Une seconde campagne est lancée en vue de former une centaine de pilotes de plus, d'ici 2020. À l'issue d'une formation de 2 ans, seront affectés sur A320 AF ou B737 Transavia.

Nomination

Benoit Parayre a rejoint Air France le 3 décembre, nommé directeur général adjoint, directeur de la Communication d'AF. Il a 25 ans d'expérience dans ce domaine, et exerçait depuis 5 ans la fonction de directeur de la Communication et des Partenariats du centre Pompidou.

Flotte

Air France accueille son septième Boeing 787. Le 30 novembre dernier, Air France a reçu le dernier né de sa flotte : le septième Boeing 787 de la compagnie qui a été livré sur son hub de Paris-Charles de Gaulle. Au printemps 2019, la compagnie recevra deux avions supplémentaires, portant la flotte de Boeing 787 à neuf appareils.

Accords

- AF-KLM s'est associé à Winding Tree pour renforcer l'innovation dans l'industrie du voyage avec la Blockchain : apporter une offre de voyage plus avantageuse et plus rentable en réduisant le nombre d'intermédiaires.
- China Southern, 1re compagnie chinoise à rejoindre Skyteam en 2007, a décidé de ne pas renouveler son adhésion le 1er janvier 2019.
- Extension de la joint-venture avec China Eastern avec l'ouverture de deux routes supplémentaires Paris-Wuhan et Paris-Kunming à compter de janvier.
- Une nouvelle offre en partenariat avec Ouibus : dès le 4 décembre prochain, 6 villes seront reliées par Ouibus au réseau aérien de HOP ! via l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry : Grenoble, Saint-Étienne, Saint-Chamond, Chambéry, Aix-les-Bains et Vienne.

Ouverture de lignes

Dès la saison été 2019 (31 mars au 26 octobre 2019), Air France proposera à ses clients de s'envoler vers Belgrade (Serbie) au départ de Paris-Charles de Gaulle. Les liaisons seront effectuées avec un vol quotidien à compter du 31 mars 2019.

Évolution produits

- Relance du programme de fidélité « *Corporate Benefits Program* » pour la clientèle d'affaires, grâce aux 14 avantages exclusifs offerts sur tous les vols AF et KL, mais aussi HOP et JOON, et bientôt sur les vols de Delta Air Lines.
- MIND : c'est l'application de méditation pour se détendre dans les airs ! disponible sur LC et gratuit depuis août 2018 sur Air France Play (à tout moment, avec ou sans réservation, avant pendant ou après le vol).
- Reconnaissance faciale : AF teste depuis octobre à CDG cette solution de stockage des données biométriques du visage du client dans le code-barres de la carte d'accès à bord : plus besoin de présenter sa pièce d'identité !
- Cosy Joon, une nouvelle expérience du voyage en famille depuis novembre sur les LC opérés par Joon en A340, où des sièges modulables se transforment en lit douillet pour 2 enfants ou en aire de jeux.

Récompenses

- Première classe : AF en tête du classement Skytrax remporte 3 prix, meilleure restauration à bord, en salon et meilleurs accessoires de confort.
- AF certifiée : suite à l'audit de surveillance Veritas et pour l'ensemble périmètre compagnie, certification ISO 14001, OHSAS 18001, ISO 22000.

La DGI obtient le renouvellement des normes EN de maintenance aéronautique ; un succès fruit de l'investissement quotidien des équipes !

** Pour prendre connaissance du communiqué de presse complet, consulter notre site* **www.araf.info** *espace adhérents, (dernières actualités, en bref, la suite).*

Le F-BBBE, serviteur des Comores

Dans cette chronique, Jean-Claude Pitra, CMN retraité, nous fait ressentir les liens qui pouvaient se créer entre un avion, le F-BEEE, son OMN et un pays Les Comores.

Les Comores forment un archipel volcanique au nord ouest de Madagascar, dans les eaux chaudes du canal de Mozambique. Il est composé de quatre îles principales, avec Mayotte, Anjouan, Mohéli et Moroni. Placées sous protectorat de la France dès 1841, ces îles ont connu différents statuts jusqu'à leur indépendance en 1975, à l'exception de Mayotte, ancienne capitale administrative, qui par référendum, a choisi de rester dans le giron de la France, avant de devenir un département français.

À mon arrivée dans les Mascareignes en juin 1964, les îles de l'archipel des Comores, étaient un territoire d'outre-mer au sein de la République française, desservies par voie aérienne depuis Tananarive via Majunga, essentiellement par le DC3 F-BBBE aux couleurs d'Air France qui en était le propriétaire. Cet avion était un ex C47 DL, rétrocédé à Air France en 1946 par l'USAAF, après avoir également servi au Maroc.

Il faisait partie des 16079 DC3/C47 construits entre 1935 et 1945.

D'abord affecté au CPPN du Bourget *(Centre de perfectionnement du personnel navigant)*, il fut détaché au secteur de Brazzaville, puis à Madagascar en 1952. En 1961, avec la fusion des compagnies Air Madagascar *(compagnie privée)* et Air France, pour former Madair, qui deviendra en 1962 Air Madagascar, compagnie nationale malgache, il fut conservé sur place pour la desserte des Comores. Sa décoration et sa *« crevette »* aux couleurs d'Air France, symbolisant la présence de la France sur le territoire comorien et en quelque sorte, la continuité du service public depuis Paris, pour la desserte de ce territoire d'outre-mer au départ de Tananarive.

Cet avion restera attelé à sa tâche comorienne jusqu'au 28 novembre 1965, date à laquelle il a repris le chemin de la métropole. Dix mille cinq cent cinquante-six kilomètres en quarante heures et cinquante-neuf minutes, avec pour équipage Paul Girardeau CDB, Roger Galet CDB, Jean-Claude Pitra OMN, André Goirand ORN, et Magali Pitra *« hôtesse honoris causa »*. Après plus de vingt ans passés en Afrique, il retrouvait pour une courte période le ciel de France, avant de repartir finir ses jours sur le continent africain, là où il les avait commencés.

Pour le F-BBBE, après Tananarive et Majunga, c'était Dzaoudzi la rebelle…

Craignant un rattachement politique de l'archipel à Madagascar, à Dzaoudzi *(« Petite Terre », aérodrome et chef-lieu de Mayotte « Grande Terre »)*, à l'initiative du collectif des femmes *« Les Chatouilleuses »*, on pouvait voir sur la petite aérogare, une pancarte qui informait clairement les passagers : *« Mohéli est française depuis 1841 et le restera encore longtemps »* ! Symboliquement, les couleurs d'Air France y étaient les bienvenues !

QFU 16* de Dzaoudzi

Distante de 183 nautiques de Majunga, quatre-vingt-dix minutes de vol au-dessus de l'océan indien, la piste 16 de Dzaoudzi de 1350 mètres en 1964, était accessible aux DC3 et DC4.

**(QFU 16 est un code international : indication pour les pilotes, de l'orientation magnétique de la piste).*

À Dzaoudzi, c'était le complément de plein d'essence, à l'aide de bidons de deux cents litres dont il fallait tester l'absence d'eau, et en avant la bonne vieille pompe à main Japy !

Air Comores desservait également les îles de l'archipel avec un De Havilland « *Héron* ». N'ayant à cette époque qu'un seul pilote à son service et celui-ci s'étant cassé une jambe, les passagers de cette compagnie ont pu embarquer, pendant le temps de la guérison, avec un pilote ayant une jambe plâtrée jusqu'au bout des orteils !

Anjouan, l'île aux parfums

Après Mayotte, le F-BBBE desservait l'aéroport d'Ouani sur l'île d'Anjouan, distante de 75 nautiques.

Anjouan, par ses nombreuses plantes odorantes, est l'île aux parfums par excellence : ylang-ylang, jasmin, basilic, girofliers, vanilliers…

C'est aussi la plus montagneuse des 4 îles. Elle présente un relief très accidenté, avec des pentes raides et des vallées étroites.

La route aérienne normale en vol à vue cap au nord-ouest, passait par le nord de la chaîne montagneuse du Djadjana, avant de faire demi-tour après l'avoir contournée puis cap au sud-est, vers le terrain d'Ouani.

La route des écoliers, empruntée parfois sans prendre au préalable l'autorisation du « *contrôle* », consistait à se faufiler dans la vallée entre le Djadjana et le mont Ntringui, avant de se laisser glisser sur la capitale Moutsamoudou et rejoindre le terrain d'Ouani. Cela permettait d'admirer les magnifiques cirques, les plus belles cuvettes et vallées de cette île colorée, surtout celles de Bambao ou de Patsi à environ 500 m d'altitude, et le mont Ntringui (1595 mètres) et son lac Dzialandzé.

À ne pratiquer que par très beau temps !

Anjouan QFU 10 en cul-de-sac

Le terrain d'atterrissage d'Ouani avec sa piste 10, longue de 1 200 mètres, ouverte au DC3 comme au DC4, présentait une particularité à bien prendre en compte avant de se poser : la piste était un cul-de-sac ! En bout du QFU 10, se trouve le massif du Djadjana ! Autant dire qu'une fois prise la décision d'atterrir, il n'était plus question de remettre les gaz sans risquer de se trouver en conflit avec le relief !

Mohéli, la sauvage…

Puis c'était la plus petite des îles de l'archipel, Mohéli, distante de 39 nautiques, 20 minutes de vol, desservie uniquement en DC3 à partir du terrain de Fomboni, du nom de la capitale, avec une piste 13 de 1 200 mètres soumise en permanence à un fort vent de travers, dû au relief. De belles plages de sable blanc quasi désertes et une aérogare limitée à un abribus, séparée de la piste par une barrière de « *canisses* ».

Les jeunes femmes de l'île venaient assister aux opérations autour du F-BBBE, mais inutile d'espérer photographier un seul visage ! Habillée du « *lambahoany* » malgache aux motifs symétriques blancs et rouges recouvrant tout leur corps et la tête, toute tentative d'approche se soldait par un geste brusque des bras refermant le tissu en ne laissant apparaître qu'une fente au niveau des yeux, permettant à la belle de voir sans pouvoir être vue !

La Grande Comore

C'est la plus grande des îles de l'archipel, à cinquante nautiques de Mohéli. Elle est formée de deux volcans, dont le plus grand et le plus haut, le Karthala est visible

Le Karthala vu depuis Mohéli

Aérogare de Fomboni

depuis Mohéli. Avec 2361 mètres, une ouverture sommitale de trente kilomètres sur quinze, le Karthala est toujours plus ou moins en activité, avec parfois des coulées de lave vers la mer. J'en ai fait la

Jeunes femmes à Mohéli

« visite » en compagnie du Commandant Lucien Meyer, *« descendu »* avec le valeureux F-BBBE dans le cratère pour observer au plus près la caldeira ! En virage très serré et avec la puissance adaptée, ce jour-là les roussettes *(grandes chauves-souris frugivores)* ont dû croire au réveil du monstre !

Au bas du Karthala, bordant la mer, le terrain de Moroni, QFU 21, long de 1 250 mètres. C'était comme un porte-avions. Mieux valait ne pas rater le seuil de piste sous peine d'y laisser le train d'atterrissage !

Moroni

Il y avait bien à Moroni la capitale, un hôtel qui portait le nom pompeux de « Karthala Palace », la taille des rats rivalisait avec celle des chats et la visite des cuisines ne figurait pas sur les dépliants touristiques ! Bref, le qualificatif *« Palace »* était tellement usurpé que la compagnie Air France, pour éviter les épidémies de touristas dans ses équipages, avait préféré faire construire en dehors de la ville, une *« popote »*, à proximité d'une belle plage de sable blanc.
Pour nous y rendre, nous disposions d'une *« Jeep Willys »* importée depuis Tananarive, dont les papiers et les plaques d'immatriculation avaient été perdus depuis bien longtemps ! Au seul et grand rond-point du centre-ville, elle était la hantise du policier en tenue, debout sur son piédestal, chargé de réguler une circulation autoroutière quasi inexistante, tant nous prenions un malin plaisir à faire le contraire de ce qu'il nous intimait de faire, de sorte qu'il se sentait obligé de changer ses gesticulations !

L'île étant particulièrement pauvre, il convenait d'amener sa subsistance en faisant le marché avant de quitter Tananarive. La gérance de la popote était placée sous la haute autorité de M'zé, chef cuisinier très futé, sachant tirer le meilleur parti de ce que nous lui apportions, servant aussi bien pour les équipages que pour lui et toute sa nombreuse famille ! Il était aussi steward honoraire sur DC4 lors des vols spéciaux de pèlerinage de Moroni à La Mecque, surveillant attentivement les pèlerins afin d'éviter qu'ils ne fassent leurs grillades en vol à l'aide de *« froufrous »* à charbon de bois *(un petit récipient muni d'une anse, percé de trous, dans lequel on place le charbon de bois. Il suffit alors de le balancer à la façon des anciens paniers à salade, pour obtenir toute la braise voulue !)*.

Moroni QFU 21

Certains soirs la popote recevait la visite du président du Conseil de gouvernement du territoire des Comores, Saïd Mohamed Cheick, venu partager notre repas sans aucun protocole. Ce fut parfois l'occasion d'une remise à l'équipage de l'Étoile des Comores, reconnaissance de l'importance qu'il leur accordait ainsi qu'au serviteur des Comores, le DC3 F-BBBE.

Et le lendemain c'était le retour en sens inverse vers Tananarive via Majunga !

● **Jean-Claude Pitra, CMN / INAC**
Extrait de
« Au début étaient les mécaniciens »

Fêtes aériennes de la Belle Époque 1909-1914

Semaines d'aviation, fêtes aériennes, compétitions, coupes, grands prix, acrobaties aériennes, voltige, meetings contribuent au succès et à la popularité de l'aviation naissante, attirent des milliers de spectateurs et participent à la mise au point des aéronefs avant la première guerre mondiale.

Un nouveau spectacle, l'avion

Dans le cadre des commémorations de la Grande Guerre, ces 4 dernières années, vous avez certainement lu des articles dédiés aux combats terrestres mais aussi aux premières batailles aériennes. L'avion, au départ engin expérimental pour techniciens et sportifs avides d'émotions, a trouvé sa première raison d'être dans une nouvelle arme, l'aviation militaire : reconnaissance aérienne pour les réglages d'artillerie, bombardement et protection du ciel.

Cette période meurtrière a été précédée par la Belle Époque avec sa gaîté et sa joie de vivre.

Les premiers exploits des pionniers de l'aviation contribuent à cette ambiance festive, enthousiasmant les foules qui se précipitent dans les premières fêtes aériennes organisées sur des terrains aménagés, qui deviendront ensuite des champs d'aviation puis des ports aériens (**PRÉSENCE** n°187) préfigurant les futurs aérodromes.

La première Exposition internationale de locomotion aérienne (ballons, dirigeables et aéroplanes) de 1909 au Grand Palais à Paris attire de nombreux visiteurs. Les avionneurs souhaitent faire connaître l'intérêt et les perspectives d'avenir de l'aviation. Parrainées par l'Aéro-Club de France (Henry Deutsch de la Meurthe, Henry de La Vaulx…), la chambre syndicale des industries aéronautiques (Louis Blériot, Robert Esnault-Pelterie…) ou la Société d'encouragement à l'aviation (SEA), des présentations d'avions en vol sont organisées lors de fêtes aériennes, appelées plus tard en anglais meetings aériens. Le public émerveillé peut enfin admirer ces *« plus lourds que l'air »* en vol, frissonnant devant l'audace, les prouesses et acrobaties des *« faucheurs de marguerites »*.

Ces manifestations permettent aussi, aux constructeurs, aux pilotes, de s'entraîner, de comparer les appareils en vol et d'améliorer les performances. Des concours avec remises de primes financent des coupes (Gordon Bennet…) contribuant à encourager et stimuler les progrès de l'aviation. Nous vous recommandons, pour en savoir plus, la consultation de revues aéronautiques numérisées par la Bibliothèque nationale de France en partenariat avec le Musée Air France : l'Aérophile publié dès 1893 ou La vie au grand air, 1898-1920 (**www.gallica.bnf.fr**). La revue ICARE a aussi édité 3 numéros (222, 223, 224) sur ce thème en 2012.

© Collection Gérard Collot

Fête aérienne des années 1900

Avec l'engouement pour l'aviation naissante, de nombreuses villes françaises et européennes organisent des manifestations aériennes spectaculaires, le public veut voir voler *« ces fous volants et leur drôle de machine »*, spectacle assuré…

Port Aviation : le premier aérodrome constitué officiellement est créé à Viry-Châtillon, à proximité de la gare de Juvisy, proche de Paris en bordure de la Nationale 7. Ce champ d'aviation baptisé Port Aviation (**PRÉSENCE** n°157) est inauguré le 29 mai 1909, en présence de plus de 30 000 spectateurs venus admirer les démonstrations en vol de Delagrange, Blériot, Ferber, multipliant leurs prouesses et établissant les premiers records. Le terrain ressemble à un champ de course aménagé, avec au centre un espace gazonné pour les mouvements avions, quelques hangars et sur les côtés des tribunes, gradins, pesages, bars, restaurants, hôtel, bureau de poste et boutiques. L'engouement du public est exceptionnel lors de la Grande quinzaine de Paris en octobre 1909, avec 300 000 spectateurs dont le président de la République, Armand Fallières, accompagné de ministres. Les premières écoles de pilotage pour les passionnés sont créées. À la veille de la guerre, des épreuves de vitesse sont organisées, Roland Garros y participe en effectuant les premières boucles (looping). Suite aux risques d'inondation, l'activité aérienne est transférée ensuite sur le plateau de Longboyau, qui préfigure le futur terrain d'Orly (**PRÉSENCE** n°192).

© Collection Gérard Collot

Grande quinzaine aviation de Paris Port Aviation

La grande semaine d'aviation de la Champagne, Reims 22 au 29 août 1909, démontre les progrès rapides et spectaculaires de l'aviation naissante, devant plus de 500 000 spectateurs enthousiastes.

Cette manifestation a lieu sur le champ de course hippique de Bétheny, au nord de Reims. Le comte de La Vaux, pionnier de l'aérostation, vice président de l'Aéro-club de France, est à l'origine de cette fête parrainée par la région et les plus prestigieuses marques de champagne (Polignac, Mumm,

Moët et Chambon, Cliquot, Ruinart, Pommery…), qui contribuent financièrement aux récompenses des lauréats lors des épreuves de vol. La publicité pour ces viticulteurs a aussi permis d'accroître les ventes du vin de champagne touché par la crise du phylloxéra.
Pour la coupe Gordon-Bennett (épreuves de vitesse, altitude, endurance…), une trentaine d'appareils, les plus performants de l'époque, s'affrontent (Breguet, Farman, Voisin, Bleriot, Curtiss, Wright, REP…).

© Collection DG-AC

Affiche du Petit journal, la grande semaine de Champagne

Après le triomphe de Port Aviation et de Reims, on assiste à une folie de fêtes aériennes en France et en Europe.
Champs de course hippique et champs d'aviation se partagent le public : Vichy, Nice, Lyon, Calais, Deauville, Rouen, Caen, Nancy, Nantes, Bordeaux.

Lors de ces manifestations spectaculaires, la voltige aérienne s'impose et devient une discipline sportive de « haut vol ». Le temps des « fous volants et leur drôle de machine » est révolu.
Adolphe Pégoud ayant dû sauter de son avion pour la première fois avec un parachute, en 1913, constate que l'avion qu'il vient d'abandonner effectue de lui-même une boucle complète (un looping). Après analyse, Pégoud réussit à

© Collection Gérard Collot

Fête aérienne à Nice

comprendre le mécanisme et à reproduire consciemment le looping, base de la voltige. Ce sport de haut niveau valorise la précision, la rigueur, l'habileté et le professionnalisme du pilote, faisant corps avec sa machine comme le cavalier avec sa monture. Les présentations lors des meetings témoignent des progrès réalisés dans la maîtrise du vol et les performances des appareils.

1918, à nos jours… Les fêtes aériennes sont toujours d'actualité
La paix revenue, les appareils militaires se civilisent en transportant dans un premier temps des sacs de courrier pour renouer les liens entre les êtres humains. L'état d'esprit n'est plus à la fête mais à la reconstruction du pays. Les compagnies aériennes de transport passager se lancent à la conquête du monde. L'aviation sportive se développe, les écoles de pilotage, les aéro-clubs facilitent la formation et attirent de nouvelles générations. Parfois des meetings rassemblent des avions pour des raids ou épreuves. La voltige attire toujours des spectateurs avec Marcel Doret ou Michel Detroyat. La patrouille militaire d'Étampes est créée en 1932 et donnera naissance à la Patrouille de France en 1953.

En 1950, le 20e salon international de l'Aéronautique, rompant avec la tradition d'une exposition statique dans le Grand Palais, s'installe sur l'aérodrome du Bourget, qui peut ainsi assurer des démonstrations en vol.
Le dernier week-end, une grande parade aérienne clôture le salon pour le grand public. Les patrouilles acrobatiques nationales sont présentes : Patrouille de France, Skyblazers US air force, Blue Angel, US navy, Navy Red Arrows anglais, Frecce Tricolori italien…

Fête aérienne de la Ferté Alais

Les fêtes aériennes sont de retour.
Depuis plusieurs années, des meetings sont régulièrement organisés dans des bases de l'Armée de l'air ou de l'Aéronautique navale (meetings nationaux, journées portes ouvertes), dans des aérodromes civils, des terrains d'aéro-club… La fête aérienne de La Ferté Alais est une des plus importantes d'Europe.
L'aviation naissante du début du 20e siècle a commencé à se révéler au public lors des fêtes aériennes de la belle époque, dans des champs d'aviation devenant des champs d'expériences. De nos jours les meetings ont retrouvé leur aspect convivial et festif, tout en participant au rayonnement de l'aviation. On peut admirer, côte à côte, des appareils de la belle époque et de dernière génération… Un Rafale survolant un Breguet XIV et escortant un Spitfire, un drone surveille l'ensemble… passé, présent et futur se rejoignent.

● **Bernard Pourchet**

J'étais enfant à Montaudran

Et oui, c'était l' bon temps,
Celui de ma jeunesse,
Pas de soucis, pas d'argent,
Toujours plein d'allégresse

Je me souviens, on jouait,
Avec copains, copines,
Aux billes, à cache-cache,
Quand les parents turbinent.

Avec n'importe quoi,
On faisait des jouets,
De petits cailloux, du bois,
Et on était comblés.

Et là dans le grand trou,
L'Hers ne coulait pas beaucoup,
On s'y baignait ensemble,
On riait comme des fous.

On était téméraires,
On plongeait d'assez haut
Dans cette rivière de l'Hers,
Entre goujons et barbeaux.

Les parents au boulot,
Ne se préoccupaient pas,
On n'était pas fardeau,
On savait où mettre nos pas.

À la cime des arbres,
À douze mètres je montais,
Grand-mère me regardait,
Ne te casse pas le nez.

On était libres, eux aussi,
On s'aguerrissait seuls,
On ne causait pas d'ennui,
On se cassait pas la gueule ;

On n'avait pas de voiture,
On roulait à vélo,
Balades dans la nature,
Pas de motos, pas de métro.

Parfois dans la charrette
Du fermier d'a coté,
Assis sur son derrière,
On partait ballottés.

Dans les trous, ça sautait,
Sur les fesses, on retombait
Et là, ivres de jeunesse,
On riait, on riait !!!!

Les bœufs étaient fiers,
Marchant sereinement,
Avançant dans l'ornière,
En nous brinquebalant.

Ils étaient si costauds,
Que je les ai vus tirer
Le tramway déraillé,
Dans le creux d'un fossé.

Et le soir à la nuit,
J'allais seul à la ferme,
C'était noir, pas d' lumière,
Pas de peur qui enferme.

Et le pot de lait bien chaud,
Ramené à la maison,
Demain, sorti du dodo,
Bon sang qu'il sera bon !

Puis il y avait les vendanges,
Vers la fin de la saison,
On recrutait pour ça,
Dans toutes les maisons.

On s'entraidait bien sûr,
Les vignes étaient petites.
On cueillait le grain d'entrain,
Pas pour de l'eau bénite,

Mais pour cette piquette,
Qui tachait nom de dieu !
Et montait à la tête,
Sitôt rejoint le pieu !

Les jambes dans le pressoir,
On tassait de ses pieds
Avant de mettre les poutres,
Qui sous le balancier,
Écrasaient le grain mou
Au rythme du cliquet.

La piquette coulait,
Pour abreuver l'année,
A la sueur du front,
On se l'était gagnée.

A la tombée de la nuit,
Calme et bien sereine,
Sous un ciel étoilé,
On reposait sa peine.

Les grillons de la nuit,
Chacun à leur tour,
Nous lançaient leurs cricris,
De tous les alentours.

Comme une sérénade,
Cela nous endormait,
Un concert de la nature,
Doucement nous berçait.

Parfois, brutalement,
Dans le noir, rugissante,
Arrivait une voiture,
Fonçant dans la descente.

Au moins à quatre-vingt,
C'était sûr un pilote,
Courant vers une épouse,
Ou bien une maîtresse,
Et au Panier fleuri,
Un hôtel près de l'Hers,
Certains et c'est bien sûr,
Y évacuaient leur stress !

Faut dire que les éléments,
Les avaient bien remués,
Bien sûr le vent d'autan,
Aussi de fortes ondées,
Cognant sur la carlingue,
Pour mieux les secouer.

Souvent, vers les minuits,
On entendait les moteurs
Les mécanos de nuit,
Les poussaient pleins d'ardeur.

Car demain matin,
L'avion doit décoller,
Pour rejoindre Orly,
Pour ensuite s'envoler,
Vers quelques paradis,
Vers quelques destinées.

Mais les grillons reviennent,
Jusqu'à cinq heures du mat,
Puis le coq frétillant,
Réveille son poulailler.

Et nous bien endormis,
Aussi sommes réveillés
Par ce chant matinal,
Signe de début de journée.

Ca c'est toute une jeunesse,
Passée à Montaudran,
Ce pays de l'aviation,
Celui du vent d'autan.
Des souvenirs qui restent,
Jusqu'où, jusqu'à quand ?
Car comme les avions,
Ils partent… en s'envolant !

Jean Cruzel

Mots croisés aériens, par Jihème

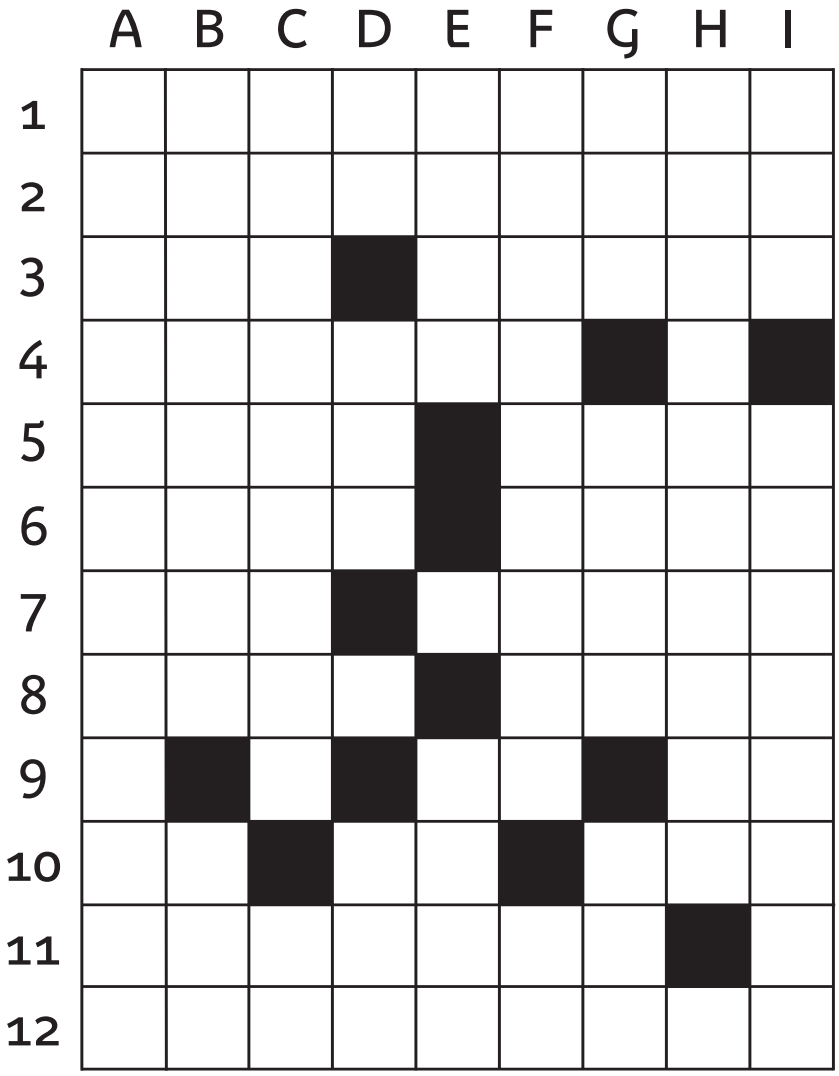

Horizontalement

1/ Accélèrent ou aident à freiner
2/ En a jusqu'aux essieux
3/ Avec en, si on casse la croûte / Tiennent bien quand ils le sont
4/ Fou chantant
5/ Brulé / Armées antiques
6/ Ceux de paille sont sensibles au vent / Qu'il change donc de peau !
7/ Derrière de Joséphine / Finit par fatiguer
8/ Vient après sommes / En quittant le palais Farnèse ou en toute fin d'exérèse
9/ Sainte de westerns / Pratiquée au lycée et au collège
10/ Forme de Société / Tape sur le Nil / Intéressé par les sinus
11/ Créent un problème en Europe
12/ Ressemblent à des serpents

Verticalement

A/ Elles rendaient bien des services en corrigeant
B/ Touchent / la Boétie, pour Montaigne
C/ Manquent à l'effectif / Dans le coup
D/ Avec / Doublé pour une fête / à Aberdeen : Université Robert Gordon (en VO)
E/ On peut la trouver dans ses fouilles / Un toit à Tahiti
F/ Il ne pense qu'à ÇA ! / Refait
G/ Ne s'éclairait qu'à la « chandelle verte » / En Italie / Agent secret français
H/ Remettre en tas
I/ Les siens / Courses

Solution page 36

Remue-méninges

Plutôt que faire un « quizz », voici, découvert sur Internet, les différents « cris d'oiseaux et d'animaux ». Surprenant. Il y en existe beaucoup d'autres : merci de nous les préciser…

Les « vrais » cris d'oiseaux et d'animaux

L'hirondelle gazouille, la colombe roucoule et le pinson ramage. Le canard lui, nasillarde.
Les moineaux piaillent, le faisan et l'oie criaillent, alors que le dindon glousse.
Les corbeaux croassent et la pie jacasse. L'abeille bourdonne, évidemment. Le hibou hulule mais la chouette chuinte. Le paon braille et l'aigle trompète. La tourterelle roucoule, le ramier caracoule, mais la bécasse croule et la perdrix cacabe. La cigogne craquette et la corneille corbine. L'alouette grisolle, le pivert picasse et la huppe pupule. Et le geai ? : il cajole !...
Les grenouilles coassent. Le chat miaule quand le tigre feule et l'éléphant barrit. L'âne braie, mais le cerf rait ou rée (bien connu des cruciverbistes…). Le mouton bêle, évidemment, mais la biche brame. Quand le loup hurle, le bouc ou la chèvre chevrotent. Le lapin glapit, là où le lièvre vagit. Le sanglier grommelle et le chameau blatère (c'est à cause du chameau que l'on déblatère !) La souris, la petite souris grise, chicote dans son coin.

Tout le monde connaît l'abbé Chamel… En connaissez-vous d'autres ? Par exemple :

L'abbé Taillère / L'abbé Cédaire / L'abbé Attitude / L'abbé Rézina / L'abbé Harnaise - Un anglais : l'abbé Bysitter / L'abbé ..... / L'abbé .....

Brève rencontre à la gare.

Remplacez - les… par des noms de départements.

En attendant mon train, je sirotais paisiblement un C..... tout en observant un clochard qui faisait la M..... ici et là. Une dame vint s'asseoir à une table voisine. Je vis qu'elle portait un manteau de L..... et Dieu sait que le L..... et C..... J'étais charmé par S..... et son regard très D..... Elle était vraiment très G..... On bavarda jusqu'à l'heure de son train qui ne partait qu'à l'A..... Le bavardage, ça C....., et nous prîmes au petit matin des sandwiches de jambon, du saucisson et terminâmes par du C..... Elle fit tout de même un léger S..... et J..... qu'elle s'était mise en retard. Elle quitta la S..... en un instant. Je ne la revis jamais.

Bibliographie

Nous avons de nouveau la chance et le plaisir d'avoir reçu plusieurs ouvrages écrits par des retraités et amis d'Air France, bonne lecture.

1 « Une Vie » de Jean Belotti

On ne présente plus Jean Belotti, personnalité aux multiples facettes, hyperactif, enchaînant des métiers et activités diverses : début de carrière en Indochine, militaire puis civil, devenu pilote, universitaire, expert juridique, chroniqueur, auteur de 22 ouvrages sur le transport aérien. Le titre de son dernier ouvrage, « Une Vie », résume bien les 700 pages qui évoquent son parcours atypique, hallucinant et boulimique. Il nous explique, nous fait partager ses rencontres, ses activités, ses connaissances encyclopédiques. Ouvrage surprenant et attachant.
En vente auprès de l'auteur **jean.belotti@gmail.com**

2 « Escale sur les routes du ciel, de Latécoère à Air France » de Martine Laporte

Avec la commémoration du centenaire de la création des Lignes Aériennes Latécoère en 1918, et l'inauguration du musée de Montaudran, l'Envol des Pionniers, fin décembre 2018, la parution de ce beau livre nous permet de mieux connaître cette épopée. P. G Latécoère a créé la 1re compagnie aérienne française, dont les pionniers sont rentrés dans la légende. Richement documenté, avec une scénographie de qualité, agrémenté de nombreuses illustrations dont des photos collection Musée AF, c'est un beau cadeau en cette fin d'année.
En vente à la boutique du Musée AF (aérogare des Invalides), tarif préférentiel.

3 « Au Grand Balcon » film d'Henri Decoin avec Pierre Fresnay

Enfin, la réédition sur DVD de ce film (1949) évoquant l'épopée humaine des Lignes Aériennes Latécoère/ Aéropostale, Daurat, Mermoz… et Toulouse-Montaudran, tête de ligne de l'aventure. Ce film restauré est bienvenu dans le cadre des 100 ans de Latécoère et de la création du musée de Montaudran et conserve son intérêt historique. *Éditions Pathé*

4 Icare, La desserte aérienne des Îles Éparses (Tome 1 et 2)

La revue Icare continue d'évoquer des thèmes peu connus ; ces 2 numéros sont dédiés à l'histoire des liaisons civiles et militaires entre ces îlots français répartis entre Madagascar et le continent africain. Des témoignages inédits renforcent la qualité d'Icare qui évoque aussi les missions actuelles de l'Armée de l'air, avec les appareils Transall et Casa, exploités dans des conditions d'infrastructure sommaire. *Commande sur Internet, numéro 244 et 246 ;* **www.revueicare.com**

5 « À l'ombre des étoiles » de Daniel Desmaison

L'auteur, retraité AF (cargo) a écrit ce roman en 2 tomes, pour rendre hommage au professionnalisme des mécaniciens qui ont contribué à la mise en œuvre des premiers appareils de transport, du Laté 28 au Constellation d'AF. Nous suivons la vie romancée d'un mécanicien, mais dans un contexte historique proche de la réalité et dans l'environnent social de l'époque.
En vente directement auprès de l'auteur, **dadesmaison@gmail.com**, *ou sur internet.*

6 « La résistance française dans le Sussex » de Barbara Bertrant

Ce petit livre évoque le rôle d'une dame anglaise liée à la famille de Babois (OMN retraité AF), qui accueillaient et prenaient en charge en Angleterre des résistants français exfiltrés par avions Lysender, pour des missions aller-retour en Grande-Bretagne. Témoignage attachant.
En vente sur **www.lulu.com**

7 « Lapérouse, le voyage sans retour » de Gérard Piouffre

Après la présentation des ouvrages aéronautiques précédents, vous vous évaderez grâce à ce livre de Gérard Piouffre (ex PNC devenu historien de la Marine), dont nous avons déjà présenté des ouvrages (**PRÉSENCE** 193). Il nous fait revivre une époque où la marine française surpassait toutes les autres et entreprenait des tours du monde, dont la fin de l'expédition Lapérouse reste un mystère.
Édition « La librairie Vuibert » (voir autres ouvrages **PRÉSENCE** *193).*

● **Bernard Pourchet**

✈ Chronique aéronautique

L'année 2018 se termine avec le Grand Prix de l'Aéro-Club de France et l'inauguration du musée de Toulouse Montaudran, berceau des Lignes Latécoère/Aéropostale. L'année 2019 se profile avec des manifestations historiques que nous évoquerons dans les mois à venir.

Grand Prix de l'Aéro Club de France 2018

L'objectif est d'encourager la sauvegarde du patrimoine aéronautique, en valorisant les restaurations d'appareils.

✈ **Chance Vought Corsair F4U-5N,** restauré à La Ferté Alais par les Casques de Cuir.

✈ **Gazelle SA 342L,** hélicoptère conçu dans les années 1960 par Sud-Aviation, a été restauré dans le cadre d'un pôle de formation technique entre l'association les Alouettes et un lycée professionnel du Blanc-Mesnil.

✈ **Castel 311P,** planeur d'entraînement conçu par Robert Castello en 1951 : sauvé, remis en état, il revole.

✈ **SNCASE Aquilon,** premier avion de chasse à réaction de la Marine, restauré à Rochefort par l'association l'Anaman (association nationale des amis du musée de l'aéronautique navale).

© photos AECF

✈ **Caudron Luciole C-275,** biplan datant de 1937, sauvegardé et remis en état de vol par le musée aéronautique de la presqu'île Côte d'Amour, La Baule.

Commémorations à venir en 2019

L'année 2018 se termine par l'inauguration du musée de Toulouse Montaudran l'Envol des Pionniers dont nous avons régulièrement parlé *(voir dernier* **PRÉSENCE***)*.

En 2019, nous évoquerons :

✈ **les 50 ans du premier vol du prototype Concorde** le 2 mars 1969.

✈ **les 50 ans du lancement du projet A300 :** Allemands et Français annoncent au Salon du Bourget 1969, le lancement du projet industriel qui deviendra l'A300.

✈ **les 100 ans des premières compagnies aériennes françaises** créées en 1919, après les Lignes Latécoère en décembre 1918 : Messageries Transaériennes, Lignes Farman, Grands Express Aériens, Messageries Aériennes, Aéronavale. Après recomposition et fusion, elles contribueront au fil des ans à la création d'Air France en 1933.

✈ **les 100 ans de la création du musée de l'Air**, dont les collections commencent à s'accumuler dans un hangar du terrain d'Issy-les-Moulineaux puis à Chalais Meudon…

Perspectives, conférences

✈ **27e Salon des formations et métiers aéronautiques,** du 1er au 3 février, au musée de l'Air du Bourget (**www.salondesformationsaero.fr**)

✈ **conférences publiques de l'Académie nationale de l'air et espace** (**www.academie-air-espace.com**) :

✈ **Paris, Palais de la découverte,** *« L'exploitation des planètes géantes gazeuses, Saturne et Jupiter »*, le 7 février à 14h.

« L'hélicoptère en France, des origines à nos jours », le 23 mai. Musée AF (**www.museeairfrance.org**).

BNF Gallica : le partenarial avec le Musée AF s'enrichit encore avec la numérisation de nouvelles revues disponibles au 1er trimestre 2019 :

✈ Icare : les 80 premiers numéros de 1957 au printemps 1977.

✈ Aviation Magazine, 1947 numéros de 1950 à 1992. Cette collection complétera Les Ailes, revue qui précéda AM, de 1921 à 1947. Avec la revue l'Aérophile (1893 à 1947), 99 ans de l'actualité aéronautique sont consultables.

En complément, la BNF va mettre en ligne progressivement des affiches et des dépliants, collections du musée.

✈ Nous vous recommandons aussi le **Blog de la BNF Gallica** (**gallica.bnf.fr/blog**), vous y retrouverez 2 articles parus dans PRÉSENCE, *« les femmes pionnières de la conquête de l'air »* et les *« Elles d'Air France »* enrichis de liens se référant à des articles sur le même thème, extraits de revues historiques de référence, numérisées dans Gallica.

✈ **Boutique du musée :** Vente de mugs 85 ans AF et Concorde et livre *« L'escale, sur les routes du ciel, de Latécoère à Air France »*, voir rubrique bibliographie.

● **Bernard Pourchet**

Voyages et sorties se multiplient…

Il y en a pour tous les goûts! Vous les retrouverez en détails et en images sur notre site www.araf.info, page adhérents.

Languedoc-Roussillon/ Pyrénées-Orientales

Daniel Fitsch a entraîné son groupe en Croatie et au Montenegro, du 25 septembre au 2 octobre.

Île-de-France Paris

Isabelle de Ponsay nous a ouvert le musée de la Franc-Maçonnerie le 16 octobre (nouvelle visite le 4 décembre, succès oblige!).
Jean-Pierre Donne n'oublie pas la tradition du beaujolais nouveau: rencontre sympathique le 15 novembre au Café Signes.

Île-de-France est

Françoise Moreux nous a fait découvrir la Philharmonie de Paris, au cœur de la Cité de la musique, le 23 novembre.

Île-de-France sud

Ginette Saudereau était en Corse avec son groupe, du 25 septembre au 2 octobre.

C'est le voyage précédent, organisé du 31 août au 7 septembre, à la découverte des Pays Baltes, que nous avons choisi de vous présenter dans ce numéro.

Les Pays baltes (Lituanie - Lettonie - Estonie)

Voyage effectué par le groupe ARAF IDF sud du 31 août au 7 septembre 2018.

Ce circuit de 8 jours a été un enchantement tant du point de vue découvertes qu'amical. Notre groupe de 42 personnes (venus de Paris - Île-de-France - Jura - Loiret - Gironde) a apprécié les paysages magnifiques et les escapades sophistiquées au milieu de chef-d'œuvre d'architecture médiévale, dont voici un résumé succinct.

Cour de l'université de Vilnius

VILNIUS (Lituanie) visite panoramique avec le cimetière d'Antakalnis - l'église Saint Pierre et Saint Paul (intérieure) - Cathédrale de Vilnius (intérieure) - cour de l'université - église catholique de Saint Jean (intérieure) - découverte de la « République d'Uzupis », du centre d'art et de l'ambre (exposition). Après un déjeuner lituanien typique avec vue sur le lac et le château de Trakaï.
Trakaï a été classé Parc National en raison de la beauté naturelle de ses 200 lacs et ses denses forêts mais également pour l'importance historique des lieux. C'était la résidence des grands-Ducs de Lituanie mais aussi la seconde capitale du pays au Moyen-Âge.

Cimetière d'Antakalnis

SIAULIAI (Lituanie) visite de la « colline des Croix », site de pèlerinage catholique.

RUNDALE (Lettonie) visite du Palais, merveilleuse demeure de style baroque d'inspiration italienne.

RIGA (Lettonie) capitale la plus grande et la plus cosmopolite des trois capitales baltes.
Tour panoramique dans le centre, richement décoré dans une incroyable variété de styles architecturaux. Les maisons en bois du XIXe siècle qu'on peut encore trouver sont uniques. Une promenade à pied dans le centre historique en empruntant ses ruelles pavées (ambiance médiévale) - visite du marché central - de l'église Saint-

Grotte de Gutmanis

Pierre (intérieure) - du « Dom » cathédrale luthérienne (intérieure). Visite du quartier Art nouveau. Excursion à Jurmala la plus grande station balnéaire des pays baltes.

SIGULDA (Lettonie) visite en cours de route du Parc national de la Vallée de la Gauja. Après un tour panoramique de Sigulda, visite de la grotte de Gutmanis où l'on peut voir des peintures murales et diverses inscriptions d'époque.

TURAIDA (Lettonie) visite du château médiéval construit en 1214. Il a survécu à de nombreuses guerres, incendies et destructions. Visite d'une ferme lettone et déjeuner sur place à base de produits fermiers.

PARNU (Estonie) ville côtière, capitale d'été d'Estonie. Balade le long de la rue Ruutli principale artère piétonne de Tallinn. Arrêt devant les portes de Tallinn connues comme « portes du Roi » - la Tour rouge du XV^{e} siècle. On a pu admirer de l'extérieur les deux églises baroques, l'église luthérienne de Sainte Isabelle et l'église orthodoxe de Sainte Catherine.

TALLINN (Estonie) très belle ville avec ses façades anciennes, ses ruelles pavées en pente et ses clochers et flèches s'élevant vers le ciel. Elle est classée au patrimoine mondiale par l'Unesco). Visite des cathédrales orthodoxe et luthérienne - du quartier de Kadriorg et de son palais aujourd'hui transformé en musée. Visite du Parc national de Lahemaa. Arrêt dans les villages de pêcheurs : Kasmu village des contrebandiers - Altja et ses maisonnettes pour la pêche au filet - Vosu, ancienne ville balnéaire pour les élites de l'Empire russe. Après-déjeuner dans un restaurant local, visite du musée ethnographique de plein air « Rocca-al-Mare » qui permet aux visiteurs de découvrir la vie rurale en Estonie entre le XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, avec des animations en costumes. Cette visite de l'Estonie s'est terminée par un dîner dans un restaurant typique (éclairages par petites bougies sur les tables - serveurs en costumes locaux - diverses présentations de petits plats etc.) avec musique médiévale. Soirée inoubliable.

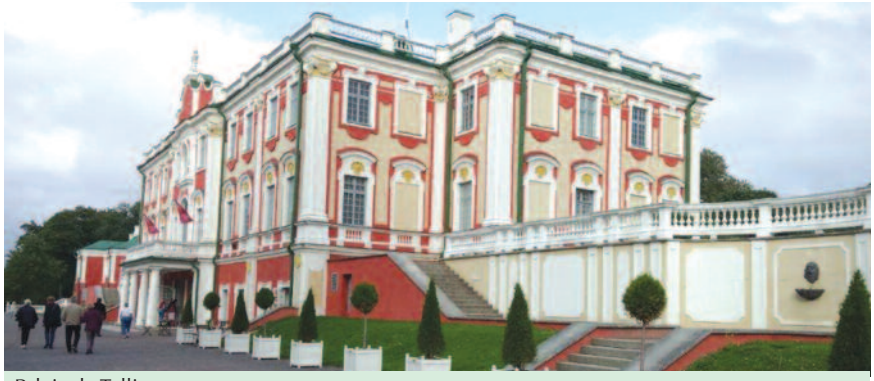

Palais de Tallin

Jardins du palais de Tallin

Nous nous sommes quittés après avoir exprimé les vœux pour les voyages 2019. Ont été choisis (après consultation des vœux des participants aux précédents voyages) : l'Autriche, première quinzaine de juin et l'Italie du sud entre le 7 et le 18 septembre. Nos voyages seront d'une huitaine de jours.

Pour plus de détails :
Ginette Saudereau, DRA IDFS ginette.saudereau@orange.fr **(parution des programmes à compter de fin décembre 2018).**

● **Ginette Saudereau**

Internet pratique

Le site GPnet et celui de l'ARAF permettent aux retraités d'Air France d'être informés régulièrement sur les dernières nouveautés concernant les billets à réduction non commerciale, la vie d'Air France, les manifestations organisées par l'ARAF et les associations partenaires.

GP net : www.gpnet.airfrance.fr

NOUVEAUTÉS

Formulaire électronique de demande de remboursement d'un déclassement

En cas de déclassement, il est désormais possible de renseigner le formulaire en ligne afin d'obtenir le remboursement de la différence tarifaire (Nous contacter > Réclamations). Il permet de s'assurer de la bonne réception et du traitement effectif de la demande par le service en charge du remboursement. Il remplace l'envoi de document par voie postale.

Baisse des prix des R2 Economy*

Suite à la réflexion menée sur les facilités de transport, l'entreprise a décidé une baisse des tarifs R2 sur le MC et le LC, qui sont effectives depuis le 17 décembre.

MC : baisse de 27 % en moyenne (tarif+taxes) soit -22 euros sur AR
Ex : CDG/LIS/CDG 56 euros contre 77 auparavant
LC : baisse de 33 % en moyenne (tarif+taxes) soit -62 euros sur AR
Ex : CDG/JFK/CDG 129 euros TTC contre 195 auparavant.

PARTENAIRES : RAPPEL DE LA DVPI

Lors de différents contrôles, il s'est avéré que la réglementation n'était pas respectée.

Le conjoint (marié, pacsé ou concubin) ne peut voyager avec un/des partenaires de voyage si l'ouvrant droit ne voyage pas.

L'ouvrant droit actif désigne le salarié actif de l'entreprise.
L'ouvrant droit retraité désigne le salarié qui a quitté l'entreprise dans le cadre de son départ à la retraite.

Dans le cadre de la Convention d'entreprise commune, les ayants droit sont des personnes désignées par l'ouvrant-droit, qui peuvent bénéficier du droit aux billets à réduction non commerciale.
L'ouvrant droit est responsable de l'ayant droit qu'il déclare. Il est tenu de l'informer du comportement à adopter lors de ses voyages ainsi que des conditions d'utilisation des billets.

PARTICULARITÉS DU PARTENAIRE DE VOYAGE

Le partenaire voyage systématiquement avec le salarié ayant droit (actif ou retraité).

Le partenaire de voyage ne peut pas être *« convoyé »* par son ouvrant droit sur un lieu de vacances.

Un ouvrant droit a la possibilité de faire voyager un partenaire de voyage **sous certaines conditions :**

- Voyage : date(s), vol(s) identiques à l'ouvrant droit et au partenaire
- Séjour : date(s) identiques à l'ouvrant droit et au partenaire.
- Même types de billets réservés ou non réservés
- Pour les billets réservés, l'ouvrant droit et le partenaire de voyage peuvent voyager dans la même cabine ou dans des cabines différentes.
- Pour les billets non réservés, si l'ouvrant droit et le partenaire de voyage souhaitent bénéficier de la même priorité d'embarquement, ils doivent être listés (ensemble) dans le même dossier.

Au moment ou nous mettons sous presse nous apprenons qu'une baisse des tarifs des R1 Economy et Business sera mise en œuvre, pour tous les salariés, en 2019. Pour en savoir plus consulter le site* **www.araf.info

Le site de l'ARAF www.araf.info

En complément de votre magazine **PRÉSENCE** le site internet de l'ARAF vous informe :

- Sur les nouveautés d'Air France : communiqués de presse, vidéos…

- Sur les événements aéronautiques ou les animations organisés à Paris ou en province.

Toutes ces informations sont mises à jour de manière continue en fonction de l'actualité.

- Vous trouverez également les informations pratiques et administratives : adresses utiles, démarches à effectuer en cas de décès…

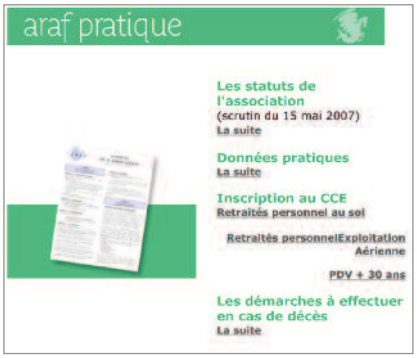

Ces documents peuvent également vous être envoyés, sur demande, par courrier postal.

Journées régionales et départementales

AQUITAINE

GIRONDE

Journée départementale
20 septembre 2018

Le soleil était bien présent en cette fin d'été. Cette année nous nous sommes retrouvés dans le nord des Landes, à Sabres. Notre journée a débuté par un apéritif dans le joli parc de l'Auberge des pins. Après un bon moment à échanger sur nos différentes activités au sein de l'entreprise, un repas nous fut servi dans une salle typiquement landaise. Ensuite la visite de l'écomusée était au programme. Celle-ci débuta par une petite balade en train datant du début du XX^{e} siècle, au milieu d'une forêt de pins. Arrivés sur le site patrimonial, la visite commença. Les deux tiers des habitations et des granges, issus des alentours, furent transférés de leurs lieux d'origine à leurs emplacements actuels en étant entièrement démontés puis reconstruits en quartiers tels qu'ils se présentaient au XIX^{e} siècle. La guide nous expliqua la création et l'évolution de ce site, ainsi que le mode de vie et les coutumes des habitants de cette région.

Ce fut une belle journée d'échanges et je remercie tous les participants pour leur présence et leur convivialité.
J'espère vous revoir encore plus nombreux lors de notre prochaine rencontre.

Joël Flattet
Délégué départemental Gironde
Jed33@orange.fr

BRETAGNE

Journée régionale
27 septembre 2018

Notre journée s'est tenue cette année à Pontivy.

- Patrick Doly, délégué régional, a accueilli les 76 participants venus des 5 départements de Bretagne et a présenté l'action de l'ARAF Bretagne durant l'année écoulée.
- Harry Marne, président de l'ARAF a pris le relais et fait un point sur la compagnie et le groupe Air France puis a parlé de la mutuelle MNPAF et de ses évolutions.
- Jacqueline Druet, secrétaire générale, nous a présenté en détail l'ARAF et son importance au sein de la mutuelle, de la CRPN et autres organismes représentant les retraités des compagnies du groupe AF.
- Christiane Taranoff a commenté l'évolution d'Air France, de Joon, de Transavia ainsi que les nouvelles ouvertures de lignes et accords avec d'autres compagnies. Elle a ensuite évoqué le contexte de concurrence actuel. Elle a terminé sa présentation en faisant un point sur la CRAF.
- Enfin, Jean-Michel Moutet, vice-président de l'ARAF, nous a entretenus de la CRPN-AC et de la future loi sur la retraite « universelle ».

Il s'en est suivi un repas durant lequel se sont produits deux chanteurs qui ont interprété a cappella, des chansons bretonnes de la Haute et Basse Bretagne.
Nous nous sommes quittés en nous donnant rendez-vous le 18 avril pour notre prochaine journée régionale.

Patrick Doly
Délégué régional Bretagne
araf.bretagne@gmail.com

CÔTES D'ARMOR

Journée départementale à Paimpol
17 octobre 2018

Pourquoi le nier ? Ce rendez-vous d'automne est un grand succès pour notre département !
Nous sommes 26 joyeux retraités attablés chez l'Islandais en ce mercredi d'octobre, insolemment ensoleillé après une matinée de brume épaisse !

Ce n'est pas le fruit du hasard mais le résultat de l'investissement personnel des Relais de solidarité, depuis le choix et l'organisation du point de rendez-vous (proche du point milieu du département) jusqu'aux nombreux contacts noués avec les membres de notre association pour les convaincre de répondre à notre invitation et de participer ; le co-voiturage a fonctionné ! Bravo et merci !

Notre délégué régional résume la journée régionale de Pontivy du jeudi 27 septembre 2018, puis nous levons nos verres aux absents : hommage à ceux qui nous ont quittés, aux malades qui n'ont pu se joindre à nous et aussi à ceux qui avaient d'autres engagements.

Nos papilles se réjouissent et les conversations vont bon train, tout le monde participe ; le cercle s'est agrandi de nouveaux venus, autour d'un noyau dur de fidèles à nos réunions, dont nous admirons la constance.

Notre journée se poursuit par une visite du centre historique de Paimpol où nous déambulons sur les traces laissées par les pêcheurs d'Islande et l'écrivain Pierre Loti. Nous apprenons aussi que Paimpol a beaucoup souffert de l'occupation allemande et a été grandement détruite à la Libération.
Nous sommes 18 à suivre cette instructive visite organisée par l'office du tourisme, nos vaillants aînés marcheurs ont 84 ans !
Nous sommes fiers et heureux d'avoir contribué à ce rassemblement d'enthousiasme.
À bientôt avec les relais de l'ARAF en Côtes d'Armor

● **Michèle Perrin**
Déléguée départementale 22
dg.perrin22@orange.fe

ÎLLE-ET-VILAINE

Journée départementale
7 novembre 2018

Bien que Dinan soit en Côtes d'Armor, notre deuxième journée départementale Île-et-Vilaine s'est tenue dans la superbe cité médiévale du connétable Du Guesclin ; cité où se déroule tous les ans au mois d'août une importante fête des remparts.
Nous étions 16 participants dont 9 adhérents. Le délégué régional, Patrick Doly, a profité de cette rencontre pour fournir quelques informations concernant l'ARAF en général et en Bretagne.

À l'issue d'un agréable repas au restaurant « Les 3 lunes », les cieux étant cléments, nous en avons profité pour déambuler dans la ville haute et admirer les belles maisons à pans de bois, la tour de l'horloge, visiter la basilique Saint Sauveur, et avoir une belle vue sur la Rance à partir du jardin anglais. Il nous aurait fallu beaucoup plus de temps pour faire le tour des remparts, du château, et de descendre (puis remonter) la typique rue du Jerzual.

Rendez-vous au printemps 2019 pour une prochaine journée rencontre.

● **Georges Dennebouy**
Délégué départemental
Île-et-Vilaine
Araf.35000@gmail.com

CORSE

HAUTE-CORSE

Journée départementale
31 mai 2018

Nous avons organisé notre rencontre en Haute-Corse chez Walter, un hôtel-restaurant bien connu des anciens navigants qui venaient pour leurs « découchers ». Certains de nos adhérents étaient venus d'Ajaccio et de Balagne pour participer à un moment de convivialité toujours apprécié de nombreux adhérents !

Nous avons pu développer le compte rendu de notre assemblée générale de mai 2018 ; les interrogations sur le devenir de la compagnie et autres partenaires furent développées, ainsi que l'évolution de la jeune compagnie JOON ; nous avons aussi abordé les nouveautés de notre mutuelle, qui ont suscité de nombreuses questions.
Ce moment d'échange a permis de présenter Dominique Balducchi comme représentante de l'ARAF sur le département et d'entrevoir de nouvelles activités sur la zone.
Ensuite nous nous sommes rapprochés de la table du repas, autour d'un buffet d'entrées, d'un plat servi à l'assiette et de desserts à volonté et café pour clôturer.
Notre prochaine réunion départementale se fera au printemps 2019.

● **François Acker**
Délégué régional
francoisacker@yahoo.fr
● **Dominique Balducchi**
Déléguée départementale
domi.balducchi@gmail.com

Journée régionale
4 octobre 2018

Notre rencontre annuelle s'est déroulée dans un cadre exceptionnel de la rive sud d'Ajaccio, au Sofitel rive sud, avec une météo aussi exceptionnelle digne de l'île de beauté !

Dominique Balducchi, Christiane Taranoff, Jacqueline Druet

Les adhérents venus de l'ensemble de l'île, de la Balagne, de la côte orientale et de Bastia, ont pu apprécier la qualité des propos de nos intervenants venus en nombre de Paris avec notre partenaire Air Corsica : le président Harry Marne, le vice-président Jean-Michel Moutet, Christiane Taranoff, chargée des questions PN et la secrétaire générale Jacqueline Druet, ont développé pour nous les dernières actualités de la compagnie Air France, de KLM, des joint-ventures avec Delta et autres membres de Sky Team ; puis la mutuelle en permanente évolution, la caisse de retraite CRPN encore en bonne santé, et notre association en perte d'adhésions avec les jeunes retraités !

Notre journée a été aussi l'occasion de présenter Dominique Balducchi, comme représentante de l'ARAF sur le département de Haute-Corse et d'entrevoir de nouvelles activités sur la zone : déléguée départementale, Dominique est déjà en contact avec les adhérents ainsi qu'avec nos instances centrales.

Après les différentes interventions et le jeu des questions-réponses, nous avons eu l'honneur d'assister à la remise par Jean-Michel Moutet, de la médaille Vermeil de l'aéronautique à notre adhérent et ami Jean Louis Masselin. Ensuite, nous nous sommes réunis autour du déjeuner, l'occasion pour les participants de retrouvailles conviviales… avec un bon vin « le clos Capitore » et la belle vue sur le golfe bleu marine d'Ajaccio ! Pour terminer avec notre tombola qui a fait de nombreux heureux.
Rdv à notre prochaine journée régionale qui aura lieu le jeudi 3 octobre 2019.

François Acker
Délégué régional Corse
francoisacker@yahoo.fr
Dominique Balducchi
Déléguée départementale
Haute-Corse
domi.balducchi@gmail.com

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Journée régionale
20 septembre 2018
Après un accueil café, nous avons tenu notre réunion régionale à Narbonne, au restaurant « La Source », avec une cinquantaine de participants sous la présidence d'Harry Marne. Ont été évoqués la compagnie et le groupe AF/KL, la vie de l'ARAF, la mutuelle, l'action de la FNAR et la CFR dans le cadre de la défense des retraités, face aux attaques répétées du gouvernement sur notre pouvoir d'achat, la situation de la CRPN et de la CRAF.

Ont suivi un apéritif et un bon déjeuner convivial et bien sympathique. Nous nous sommes quittés en espérant nous retrouver en 2019 pour les réunions départementales de l'Hérault en mars, des Pyrénées-Orientales et de l'Aude en juin et de notre journée régionale en octobre 2019.

Entre-temps aura eu lieu la réunion des délégués régionaux et adjoints en novembre 2018 puis l'AG de l'ARAF en mai 2019. À bientôt.

Michel Lecalot
Délégué régional
Michel.lecalot@orange.fr

MARTINIQUE

Journée régionale
15 novembre 2018

La cinquième édition des rencontres annuelles de l'ARAF Martinique s'est déroulée au pied de la Montagne Pelée, dans une ancienne sucrerie qui date de 1658 :l'Habitation Céron, désormais tournée vers l'agrotourisme.

La journée commença par une promenade le long d'une rivière traversant la forêt tropicale vers un splendide parc fleuri, aux arbres multiséculaires. En particulier, il faut noter la découverte et l'admiration unanimes face à un Zamana exceptionnel, couvrant de ses branches hors normes et son feuillage une superficie de 1 hectare ! (Classé « Plus bel arbre de France » 2016.) Le parc est lui-même classé Jardin remarquable 2015.

Après la culture, le travail : rassemblement dans le restaurant au bord de la rivière pour écouter et échanger avec la déléguée Martinique, Gyslaine Fontaine, le président de l'ARAF Harry Marne, fidèle parmi les fidèles et respectueux de son

temps de parole, enfin le nouveau délégué Air France, Eric Michel, présentant les dernières nouveautés de la ligne transatlantique et du réseau régional.

Puis ce fut le temps de la détente :
- d'abord le traditionnel choix entre ti-punchs (blancs ou vieux) et les planteurs aux multiples fruits tropicaux.
- ensuite un repas constitué exclusivement de produits frais de l'Habitation Céron, de l'entrée au dessert.

Une surprise en fin de déjeuner nous attendait : une des responsables de l'Amicale, venue avec plusieurs de ses membres, entonna quelques chansons créoles réservées aux jours de fêtes et distribua un petit cadeau surprise à chacun des convives pour leur plus grand plaisir.

Cette journée festive se termina comme elle débuta : dans un grand bus utilisé par tous les convives (33 au total), lieu de convivialité et d'échanges dans le confort et la sécurité, avec en prime une ponctualité appréciée des adhérents, des organisateurs et du restaurateur (avec l'amabilité généreuse du siège de l'ARAF).

Jean-François Fauveau
Délégué régional adjoint
jffgrappelli@gmail.com

MIDI-PYRÉNÉES

Journée régionale
11 octobre 2018

Près de 90 convives se sont retrouvés aux *« Écuries de la Tour »* près de Toulouse, en ce jeudi ensoleillé. La délégation d'Air France était représentée par M. David Marey, le nouveau directeur régional, et Jean-Jacques Ledauphin, le directeur des ventes. Quelques nouvelles intéressantes ont été annoncées : après un an de travaux, réouverture de l'agence Air France à Toulouse ; l'enregistrement des vols AF est transféré dans le Hall D à Blagnac. Des manifestations sont organisées autour des 85 ans de la compagnie et du festival aéronautique *« des étoiles et des ailes »*. Nous avons aussi appris la fermeture du service au client de l'escale de Toulouse Blagnac.

Nous avons accueilli Jacqueline Druet, Harry Marne et Christiane Taranoff, qui ont évoqué plusieurs sujets : la *« sur complémentaire »* de la mutuelle, le point sur l'ARAF et la CRPN, rappel aussi de l'ouverture de plusieurs destinations, notamment Seattle, Nairobi, Dallas, Quito en mai 2019, ainsi que les vols JOON sur Fortaleza, Barcelone, Berlin et Rome ; près de 85 innovations, dont la Wi-Fi à bord des long-courriers.
La compagnie a relancé sa filière de recrutement pilotes *« cadets »* car il manquera 670 pilotes en 2020.

La tombola organisée pendant le repas a été une bien belle réussite. Et je tiens à remercier Jocelyne Dallié, la déléguée adjointe relations PN, pour son implication et son dynamisme.
Une douzaine de lots, en tout, ont été distribués, dont un vol en avion léger, piloté par Dominique Arickx, CDB à la retraite et adhérent ARAF dans le Gers. Merci à lui.

Qu'avons-nous réalisé en 2018 :
Nous avons organisé 4 réunions, pendant lesquelles, nous avons rencontré 164 personnes, dont 120 adhérents, pour un effectif de 522 adhérents, soit 22 %.
Nous avons du grouper 2 ou 3 départements pour assurer le nombre suffisant, par exemple le Gers et les Hautes-Pyrénées, puis le Lot, Tarn-et-Garonne et Corrèze.
Devant la diminution de la fréquentation aux réunions départementales, nous poursuivrons cette formule en 2019.
Un grand merci aux délégués des départements qui ont su s'adapter, et qui ont contribué à la réussite de ces réunions.

Objectifs 2019 :
Rechercher de nouveaux adhérents parmi les nombreux départs en PDV.
Recherche de délégués pour les départements Ariège et Corrèze.
Relancer les aides en ligne sur le site Gp net (Hervé Quinaou).
Instaurer la tombola dans les réunions départementales.
Accueillir et encadrer les volontaires et bénévoles dans les départements.

Bonne année à vous.

Henri Ceres
Délégué régional
ceres.henri@gmail.com

NICE-CÔTE D'AZUR

VAR EST

Journée départementale
16 octobre 2018

Cette année, pour notre journée départementale du Var est, nous avons joué les nomades, car celle ci s'est tenue à Saint Aygulf, dans le centre de vacances de la Gendarmerie.
Nous avons eu l'agréable surprise de nous retrouver à 42 personnes, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps ! Dans ce cadre très agréable et intimiste, nous avons, comme à l'accoutumée, tenu notre réunion avec comme maîtres de

cérémonie, Michèle Guigonnet, Rémy Levasseur et moi-même.
Nous avons abordé les sujets d'actualité de notre groupe ainsi que de la MNPAF.
Nous nous sommes retrouvés dans la salle de restaurant où nous attendait un apéritif varié, suivi d'un très agréable repas apprécié par tous.
Pour clôturer cette très belle journée où chacun a pu échanger et partager un bon moment, les membres du bureau ont offert des roses aux convives ainsi qu'au personnel.
Nous avons hâte de nous retrouver pour la journée « *galette* » le mardi 8 janvier dans nos locaux.
N'oubliez pas notre traditionnelle journée régionale du jeudi 21 mars.

Alain Beas
Délégué régional
Alain.beas@gmail.com

VAL-DE-LOIRE

MAINE-ET-LOIRE / MAYENNE

Journée départementale
17 mai 2018

Notre journée s'est déroulée à l'aéroport d'Angers.
Les adhérents de la Mayenne venus nombreux ont eu le plaisir de rencontrer de nouveaux adhérents du Maine-et-Loire.

Quel souvenir le musée « *Espace Air Passion* » de l'aéroport !! Des avions hors d'âge, mais tous sont certifiés DGAC et volent au moins une fois par an.
Nous avons même assisté aux essais et à la mise en route du « Bi-moteur Moynet 360 Jupiter » (**PRÉSENCE** d'octobre 2018), certains comme Bruno Voccia se sont mis aux commandes d'un Fouga-Magister avec un sourire qui exprimait toute leur joie.
Ce musée est une mine d'or autant pour les rêves, les souvenirs, que pour les anecdotes.

Christian Ravel (CDB à la retraite) nous a proposé une visite guidée, malheureusement il ne put être parmi nous ; mais un autre passionné, Xavier Conoir (pilote de chasse), nous a rejoints au restaurant L'Envol où nous commencions devant un excellent déjeuner à nous raconter des histoires d'avions !
Nous avons quitté ce musée à regret : il y avait encore tant de choses à raconter…

Nous y retournerons en 2019 pour la journée régionale du Val-de-Loire, afin de partager ces moments extraordinaires.

INDRE-ET-LOIRE

Journée départementale
7 juin 2018

Nous attendions depuis quelques années la possibilité de visiter la base aérienne de Tours BA 705, avant sa fermeture.

Notre ami et adhérent, Jean-Claude Gehanne (chargé de mission à la Base 705) a facilité l'accès à notre déléguée départementale d'Indre-et-Loire, Carole Robert-Cagnion, pour l'organisation, obtenant pour nous une autorisation exceptionnelle de visiter la base aérienne et l'école de chasse.

Ce fut passionnant car nous avons pu bavarder avec quelques pilotes, de leur activité, de leur mission.
Dans l'école de chasse, nous avons pu voir un siège éjectable et son fonctionnement : incroyable !

Après la photo de groupe, nous sommes allés nous restaurer pour échanger nos impressions, nous croyant encore aux commandes d'un avion de chasse en mission.

LOIR-ET-CHER

Journée départementale
21 juin 2018

Après les inondations de juin 2017, quel plaisir de se retrouver en 2018 ! Notre délégué, Jean-Claude Johannet, nous a organisé une charmante journée au restaurant du golf du Château de Cheverny.
Dans un cadre champêtre, calme et reposant… nous ne voulions plus partir, le temps ensoleillé et chaud nous conviait à bavarder dehors à l'ombre des parasols… avec la vue du Château de Cheverny.

Journée régionale
11 septembre 2018

Notre journée a pu réunir des adhérents de nos 6 départements ; et comme d'habitude j'ai choisi un restaurant de la Touraine gourmande : La Liodière à Joué-Lès-Tours, ancienne ferme des XVIe et XVIIIe siècles, devenue ferme gourmande.
La réunion a commencé sous les toits autour d'un café et nous a permis de répondre aux questions concernant aussi bien la MNPAF que les GP et d'échanger des avis et des expériences, et surtout d'être un peu mieux informés sur l'évolution d'Air France.
Puis dans la grande salle au décor chaleureux, nous avons dégusté les spécialités tourangelles.

Après une photo sous ce magnifique pigeonnier chacun est retourné vers son chez-soi.
Notre journée régionale du Val-de-Loire de 2019 aura lieu dans le Maine-et-Loire à Angers, venez nombreux.

Christiane Le Minor
Déléguée régionale
chrisleminor@orange.fr

ÎLE-DE-FRANCE SUD

Nous vous attendons à la prochaine journée du 14 mars, dont les modalités vous ont été envoyées et figurent sur le site de l'ARAF.
Nous sommes à la recherche d'un ou d'une bénévole suite au départ d'un de nos collègues en province : si vous avez envie de continuer une activité très agréable et qui prend peu de temps, quelques heures par mois, pour prendre contact avec nos aînés, nous vous accueillerons avec grand plaisir ; notre secteur IDFS compte 10 relais solidarité. Concernant les voyages 2019, vous trouverez toutes les informations sur le site et vous pourrez contacter Mme Saudereau au 01 69 90 31 42.
Toute l'équipe IDFS vous souhaite une bonne et heureuse année.

Dominique Boesch
Déléguée régionale
domboe@free.fr

ACVG : Section des Anciens combattants et victimes de guerre

Centenaire de la commémoration du 11 novembre 1918. Cette cérémonie, qui a eu lieu au siège d'Air France à CDG, le lundi 12 novembre 2018, a réuni de nombreuses personnalités, en la présence d'Anne-Marie Couderc, présidente du groupe Air France-KLM, entourée de nombreux membres des Anciens Combattants et Victimes de guerre de la compagnie et de leur président, Jean-Luc Jeangeorges, ainsi que du président de l'ARAF, Harry Marne.

Hommage

Il y a tout juste un an, **Jean-Pierre Sautereau** rejoignait l'équipe des bénévoles de l'ARAF en Midi-Pyrénées, où il souhaitait s'investir en tant que délégué régional adjoint. Mais son enthousiasme a été stoppé brutalement, au mois d'octobre 2018, dans sa 65e année. Nous ne l'oublierons pas.

Décès

Personnel au sol retraité

M. Jacques Agard, directeur, DHID, le 28 novembre 2018
Mme Émilienne Badani, agent hôtellerie, DKHE, le 27 août 2018
Mme Mauricette Besse, agent administratif, DMLS, le 26 juillet 2018
M. Marcel Boedec, chef magasin, DZOFH, le 3 octobre 2018
Mme Gabrielle Bono, inspecteur, DGAV, le 26 juin 2018
M. Yves Bralet, cadre, OTXU, le 18 mai 2018
M. Georges Brandt, inspecteur, DZGFZ, le 20 novembre 2018
M. Jacques Cabal, mécanicien avion, MEKQ, le 6 septembre 2018
M. Claude Cabaret, technicien avion, LYSKI, le 27 septembre 2018
M. Louis Campelli, chauffeur PL, CAOAX, le 25 octobre 2018
M. Gérard Jean Casaux, chef ouvrier, DMLA, le 21 septembre 2018
M. Étienne Couteaux, ingénieur chef, DTLR, le 30 septembre 2018
M. Claude Decroix, contremaître, DMLX, le 21 septembre 2018
M. Henri Dor, inspecteur, DGTL, le 27 octobre 2018
M. René Falconetti, inspecteur, DKTW, le 26 octobre 2018
M. Claude Fontaine, maintenance matériel, DKGKS, le 7 août 2018
M. Jules Galvani, ouvrier spécialisé, CARAI, le 10 juillet 2018
M. Bernard Garcon-Dufour, inspecteur principal, DONI, le 30 juillet 2018
M. Yves Glet, inspecteur, JCI, le 6 septembre 2018
M. René Graves, chauffeur PL, CAOX, le 22 octobre 2018
M. Michel Guerin, inspecteur principal, DMJV, le 2 octobre 2018
M. Jacques Hourseau, cadre principal, BODKK, le 1er octobre 2018
M. André Huret, agent technique, le 20 septembre 2018
M. Claude Kientz, inspecteur général hors cadre, DGDY, le 8 novembre 2018
M. Robert Kijec, chef d'escale, DKRKK, le 17 novembre 2018

Vous sachant très sensibles aux joies et aux peines de vos anciens collègues de travail, nous vous demandons de nous faire connaître les événements concernant cette rubrique en complément des informations que nous pouvons recevoir d'autres sources.

Mme Noëlle Leduc, agent économie, DBWI, le 3 octobre 2018
M. Maurice Legros, agent service hôtellerie, DKHE, le 14 août 2018
M. Marcel Lhuillier, agent magasin qualifié, DKGKI, le 12 octobre 2018
M. Jean Loviny, ingénieur chef hors cadre, DMUM, le 6 août 2018
Mme Jacqueline Malterre, standardiste, OINT, le 28 octobre 2018
Mme Emela Meurgey, agent administratif, DRPSS, le 9 août 2018
M. Georges Missud, programmeur analyste, le 29 juillet 2018
M. Christian Moulis, agent administratif, DMMR, le 31 juillet 2018
M. Julien Mouret, agent technique principal, DMJR, le 12 octobre 2018
M. Robert Nolin, metteur au point avion, DMJE, le 10 octobre 2018
M. André Paugnat, assistant maintenance, DMWA, le 15 novembre 2018
M. Marc Pedone, inspecteur, ORYKS, le 3 août 2018
M. Jean-Jacques Pedrosa, mécanicien avion, MIOL, le 11 septembre 2018
M. Gérard Philippe, contrôleur, MSET, le 19 septembre 2018
M. Jean-Claude Pinon, chauffeur, CDGKU, le 3 août 2018
Mme Marguerite Pitault, agent administratif qualifié, ORYXZ, le 15 novembre 2018
M. Roger Renouf, UTA, le 10 octobre 2018
M. Stéphane Riccio, technicien cabine, MEQL, le 29 septembre 2018
M. Jean-Paul Robert, inspecteur chef hors cadre, DGSD, le 13 octobre 2018
M. Maurice Rousseau, assistant avion, Rennes, le 16 septembre 2018
M. Jean-Pierre Sautereau, cadre supérieur, DDSI, le 19 octobre 2018
M. René Sicart, contremaître, SATR, le 17 août 2018
M. Jacques Testard, inspecteur, DZOFT, le 7 septembre 2018
M. André Tissier, contrôleur, MIEN, le 20 septembre 2018
M. Jacques Truan, inspecteur chef, DONI, le 25 septembre 2018
M. Jacques Valton, cadre, CRAF, le 13 octobre 2018
M. Lucien Vaudron, chef chargement, DZOFK, le 22 octobre 2018
M. Janvier Verdolivo, agent administratif, DMJV, le 21 septembre 2018
M. Jean Vette, agent services commerciaux, MRSKL, le 2 octobre 2018
Mme Simone Vezinet, sténodactylo, BOD, le 18 septembre 2018
M. Guy Vidaud, metteur au point avion, le 18 novembre 2018

Dans les familles PS

Mme Éliane Azria, épouse de Jacques, le 15 octobre 2018
Mme Anne-Marie Belliard, veuve de Raymond, le 11 août 2018
Mme Yvette Bencimon, veuve de Alain, le 25 octobre 2018
Mme Monique Berger, veuve de Claude, le 31 octobre 2018
Mme Toos Brisollier, épouse de Jean, le 22 août 2018
Mme Éliane Chichignoud, épouse de Paul, le 15 mars 2018
Mme Marie-Thérèse Cochet, veuve de André, le 29 octobre 2018
Mme Irène Dewame, veuve de Charles, le 16 mai 2018
Mme Denise Ezano, veuve de Roger, le 17 août 2018
Mme Yvette Gabillon, le 5 août 2018
Mme Jacqueline Gache, veuve de Paul, le 10 septembre 2018
Mme Josette Hebert, épouse de Albert, le 18 octobre 2018
Mme Mireille Icart, veuve de Francis, le 23 septembre 2018
Mme Odette Lagarde, veuve de Roger, le 16 octobre 2018
Mme Madeleine Le Comte, veuve de Michel, le 1er octobre 2018
Mme Renée Louis, veuve de René, le 17 novembre 2018
Mme Simone Marx, veuve de François, le 22 juillet 2018
Mme Yvonne Messager, veuve de Jean, le 6 septembre 2018
Mme Antonia Raybaud, le 24 octobre 2018
Mme Charlotte Revest, veuve de René, le 4 août 2018
M. Henri Rippert, veuf de Marcelle, le 22 août 2018
Mme Luce Rizzo, veuve de François, le 10 octobre 2018
Mme Claudette Sanchez, veuve de Émile, le 9 juillet 2018
Mme Hélène Scherer, veuve de Jacques, le 25 août 2018

Personnel navigant retraité

Mme Martine Boutan, hôtesse Amériques, le 27 novembre 2018
Mme Danièle Boutot, CC, DOWM, le 29 septembre 2018
M. Robert Tardy De Montravel, CDB UTA, le 6 septembre 2018
M. Jacques Detourbet, CDB, VHVH, le 14 juillet 2018
M. Jacques Dubreuil, chef PNC, le 11 décembre 2018
M. Jacques Fasquelle, steward, le 16 septembre 2018
M. Claude Fournier, PNT, le 12 septembre 2018
Mme Brigitte Gratian, CC, le 19 octobre 2018
M. Jean Guenec, CDB, VHVH, le 18 novembre 2018
M. Antoine Micol, CDB, DOVH, le 27 novembre 2018
M. Robert Navailles, CDB, DOVN, le 4 octobre 2018
M. Raoul Perie, OMN, DOVG, le 3 octobre 2018
M. Maurice Protheau, chef steward, DONF, le 6 juillet 2018
M. Roger Roucairol, OMN, DOVH, le 14 novembre 2018
Mme Danièle Sailhan, CC, DOWA, le 11 octobre 2018

Dans les familles PN

Mme Judith Frattini, veuve de Charles, le 16 juin 2018
Mme Gisèle Gaucher, veuve de Jean-Clair, le 4 novembre 2018
Mme Jacqueline Melendez, veuve de Christian, le 21 juin 2018
Mme Raymonde Perreault, veuve de Jean, le 12 septembre 2018
Mme Arlette Schvirtz, veuve de Marcel, le 29 septembre 2018

Courrier des lecteurs

Amis lecteurs, cette page est la vôtre. À vos plumes…

Une chouette association

Après avoir reçu le trophée LCL en 2012 (**PRÉSENCE** n°172), avoir été mise à l'honneur dans le journal de Saône-et-Loire en 2015 (**PRÉSENCE** n°180) l'association dijonnaise *« Les chouettes du cœur »* cofondée par Catherine Josselin, DRA Bourgogne-Franche-Comté, a gagné, dans la catégorie relation soignant-patient, le trophée de la santé attribué par le journal Le Bien Public.

Les Ailes de l'humanitaire

Sous la plume de Stéphane Dugast, reporter et écrivain, et préfacé par Bertrand Piccard, cet ouvrage rend hommage à Aviation Sans Frontières et retrace son histoire au travers des témoignages, images d'archives et photos des géo-reporters Zeppelin. Une belle idée de cadeau de fin d'année en même temps qu'un soutien apprécié aux actions d'Aviation Sans Frontières !
Commande sur **www.araf.info** *ou* **www.asf-fr.org**

Bon anniversaire Fernand

Mon père, Fernand Réguillet, va fêter ses 100 ans le 10 décembre prochain. Il travaillait à la DM à Orly, a présidé l'ASAF, et a joué et dirigé la section football très longtemps. Il a été adhérent à l'ARAF mais a cessé quand il a perdu la vue. Peut-être que certains se rappellent de lui.

Sa fille Nicolle Ringlet/Réguillet
mail : roseviolette@orange.fr

Le SAFIR FBHK revole

C'est toujours avec grand plaisir que je lis notre belle revue **PRÉSENCE**. J'en remercie bien sincèrement tous les rédacteurs et tous ceux qui oeuvrent à sa réalisation que je sais difficile. Cette foi-ci, j'ai tout particulièrement apprécié l'article *« Le Safir F-BHAK revole »*. Un grand bravo à Brice Meyer-Heine et à Jacques Felon pour cette magnifique réalisation. (Un vrai chef d'œuvre).

Daniel Masson

CE hub exploitation de Roissy

Retraités adhérents ARAF, rattachés au CE hub exploitation de CDG, vous souhaitez participer à la sortie et rencontre annuelle, ou tout autre événement organisé par le CE, faites vous connaître : adresse mail : **conception@ceafhub.fr** ou téléphone 01 48 64 09 69.

Bruno Moncourier

Photos de jacques Toloni parues dans PRÉSENCE n°194

Ces photos nous ont été envoyées par son fils Monsieur Dominique Toloni, lui-même retraité d'Air France, et non pas par sa fille.

CE Lignes / Section Globe-Trotters / Visites culturelles

La section propose entre le mois d'octobre et le mois de juin de l'année suivante, des visites (environ une trentaine) de musées, de grandes expositions temporaires, de monuments, de quartiers de Paris, de châteaux ou bien des journées en dehors de Paris. Toutes les visites sont commentées par des conférenciers(es) professionnels très compétents et de qualité. Le programme en cours est toujours disponible sur le site du CE Lignes en cliquant sur l'onglet Votre CE, puis sections-loisirs, puis globe-trotters, ou sur le site **sortiesculturelles.free.fr**
Ce programme de visites est une occasion d'échanges et de rencontres entre actifs et retraités.
Vous souhaitez des informations : monik@hpgt.fr ou : isa@hpgt.fr

Vœux de l'équipe de rédaction de PRÉSENCE

Toute l'équipe de rédaction vous souhaite une très bonne et heureuse année 2019 pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

Solutions des divers jeux

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	R	E	A	C	T	E	U	R	S
2	E	M	B	O	U	R	B	E	E
3	C	A	S	■	N	O	U	E	S
4	T	R	E	N	E	T	■	N	■
5	I	G	N	E	■	O	S	T	S
6	F	E	T	U	■	M	U	A	T
7	I	N	E	■	L	A	S	S	E
8	E	T	E	S	■	N	E	S	E
9	U	■	S	■	F	E	■	E	P
10	S	A	■	R	A	■	O	R	L
11	E	M	I	G	R	E	S	■	E
12	S	I	N	U	E	U	S	E	S

En attendant mon train, je sirotais paisiblement un **Calvados**, tout en observant un clochard qui faisait la **Manche** ici et là. Une dame vint s'asseoir à une table voisine. Je vis qu'elle portait un manteau de **Loir** et Dieu sait que le **Loir et Cher**. J'ai été tout de suite charmé par **Savoie** et son regard très **Doubs**. Elle était vraiment très **Gironde**. On bavarda jusqu'à l'heure de son train qui ne partait qu'à l'**Aube**. Le bavardage ça **Creuse** et nous prîmes au petit matin des sandwiches de jambon, de saucisson et terminâmes par du **Cantal**. Elle fit quand même un léger **Somme**… et **Jura** qu'elle s'était mise en retard. Elle quitta la **SEINE** en un instant. Je ne la revis jamais.

Adresses utiles

Toute nouveauté ou modification est précédée du signe « → ».

L'ARAF

– **L'ARAF :** 30, avenue Léon Gaumont - 75020 Paris - **www.araf.info** – courriel : **araf@araf.info** 01 56 93 17 70

Air France

– **Siège :** 45, rue de Paris - 95747 Roissy CDG cedex - **www.airfrance.fr** (ou.com) 01 41 56 78 00
– **Réservation Air France :** 36 54
– **Vaccinations :** 38, quai de Jemmapes - 75010 Paris - courriel : **anne.carpentier@voyagesante.fr** 01 43 17 22 00
– **Service des cartes AF : DP.CS** : courriel : **mail.csprh.carteaf@airfrance.fr**
DPCS CSPSUD - Bureau des ayants droit - CS30003 - 91550 Paray-Vieille-Poste ..... 01 41 75 20 93 – Fax 01 41 75 34 27
→ – **Mutuelle MNPAF : www.mnpaf.fr** – courriel : **servicegestion@mnpaf.fr**
MNPAF, Centre de gestion MNPAF - 28039 Chartres cedex ..... 01 46 381 381 – Fax 01 46 384 380
– **Santé Clair :** 7, mail Pablo Picasso - CF74606 - 44046 Nantes cedex 1 - courriel : **devis@santeclair.fr** 01 46 08 97 94
– **Fret info cercueil GP :** courriel : **mail.customerservice.cdg4@airfrance.fr**
– **ASAF - Amicale Sportive Air France : www.asafweb.fr** 01 41 56 08 88

Associations

– **Musée Air France : www.airfrancemusee.org** – courriel : **airfrance.musee@orange.fr** ..... 01 43 17 21 77 – Fax 01 40 62 91 27
Aérogare des Invalides - 2, rue Esnault Pelterie - 75007 Paris
– **Amicale Air France : www.amicaleairfrance.fr** – courriel : **contact@amicaleairfrance.fr** ..... 01 56 93 76 88 – Fax 01 56 93 76 90
– **Amicale des Anciens de la Postale de nuit :** ..... 01 41 75 37 83 – Fax 01 41 75 37 84
– **Amicale UTA : www.utaasso.com** – courriel : **amicale.musee.uta@gmail.com** 05 46 91 11 60
47, route des Cèdres - 17610 Chaniers
– **Anciens Navigants de l'Aviation Civile Nice Côte d'Azur sud est (ANAC) : http://associationanac.wordpress.com** 04 93 53 18 56
– **Association des Anciens Combattants et Victimes de guerre d'Air France et de l'Aéronautique :** 01 56 93 17 73
– **Les Anciens d'Air Inter (ARIT) : www.anciensairinter.com** – courriel : **arit.paray@wanadoo.fr** 01 41 75 19 39
– **Association des Hôtesses et Convoyeuses de l'Air (AHCA) : www.ahca.fr** – courriel : **martine.reilly@gmail.com** 06 76 73 74 44
– **Amitié des PNC (AHORA) : www.vivahora.fr** – courriel : **ahora@wanadoo.fr** ..... 01 30 55 44 18 – Fax 01 30 55 14 84
– **Association des anciens du service hôtelier Air France :** courriel : **jacques.riboule@orange.fr** ..... 01 41 75 33 12 – 06 64 28 28 77
– **Fédération Internationale des Hôtesses et Convoyeuses de l'Air (FIHCA) : francoise.dauzat@orange.fr** 06 73 02 46 86
– **Association des Professionnels de Concorde et du Supersonique (APCOS) :** courriel : **mail.apcos@airfrance.fr** 01 41 75 22 92
– **Aviation sans Frontières : www.asf-fr.org** – courriel : **asfparis@asf-fr.org** ..... 01 49 75 74 37 – Fax 01 49 75 74 33
– **Association APHAF Le Goéland :** CDG Siège BAT 5.2.059 - courriel : **contact@legoelandaf.org** 01 41 56 04 15
– **COMINAC** (Cercle des Officiers Mécaniciens et Ingénieurs Navigants de l'Aviation Civile) : 01 41 75 38 55
courriel : **cominac2005@gmail.com** – **www.cominac.org**
– **FNAR** (Fédération Nationale des Associations de Retraités) : ..... 01 40 58 15 00 – Fax 01 40 58 15 15
www.fnar.info – courriel : **fnar.asso@wanadoo.fr**

Facilités de transport

– **GPNet : http://gp.airfrance.fr** – Code d'accès : **votre matricule AF** – Mot de passe : **celui que vous avez choisi**
– **Opérations non disponibles sur GPNet :** 09 70 808 810
– **Pour obtenir votre mot de passe GPILS :** demande via GPNet « mot de passe perdu »
→ – **Saphir* (R1) pour agents à mobilité réduite** : - courriel : **mail.saphir@airfrance.fr** 01 57 02 10 40
*Avant d'appeler, ayez votre carte AF sous les yeux - AF Saphir 400, promenade des Anglais - 06200 Nice
→ – **Ayants droits et partenaires de voyage à CDG :** IOJE.AA 95747 Roissy Charles de Gaulle cedex .....
courriel : **mail.ayantsdroit@airfrance.fr** ..... 01 41 56 32 12 (accueil)
– **Ayants droits et partenaires de voyage à PVP :** courriel : **mail.csprh.carteaf@airfrance.fr** 01 41 75 20 93
Mot de passe bloqué/perdu : **mail.codeemilie@airfrance.fr**

Voyages

– **CCE Tourisme : http://cce.airfrance.fr**
– **CCE Service gestionnaire des retraités :** courriel : **grc_retraites@cceaf.fr** - 6, rue de la Haye BP12691 CDG cedex 95725
Formulaire de réservation adulte et tarif réduit : **inscriptions.adultes@cceaf.fr**
Code d'accès : votre matricule AF (+01 pour les veufs/veuves) - Mot de passe : celui que vous avez choisi
– **CE Lignes : www.celignes.com** – courriel : **webmaster@celignes.com** 01 41 56 42 12

Caisses de retraite

– **IGRS CRAF** (Caisse de Retraite du PS AF) : 62 bis, avenue Henri Ginoux - 92120 Montrouge 01 46 00 40 00
courriel : **mail.craf@airfrance.fr**
– **CRPN** (Caisse de Retraite du Personnel navigant) : 8, rue de l'Hôtel de Ville - 92522 Neuilly-sur-Seine cedex 01 41 92 25 25
– **CNAV à Paris** (Caisse de retraite d'assurance vieillesse) 39 60
– **CARSAT** (Caisse de retraite régionale) : 39 60
– **HUMANIS (ex Novalis-Taitbout) : www.humanis.com**
Pôle retraite : 45954 Orléans cedex 09 ..... 0811 91 00 60
Action sociale : 93, rue Marceau - 93100 Montreuil 01 58 82 62 39

© Collection Gérard Collot